

COLLECTION des RaPPORTS

MARS 90

■ N° 76

Enquête "Conditions de vie et aspirations des Français"

LES FRANÇAIS ET LE CHOMAGE

Des attitudes dépendantes du risque

Phases X et XI - 1987 et 1988

Catherine Duflos

**Ministère du Travail, de l'Emploi et
de la Formation Professionnelle - SES
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS**

CRÉDOC

LE LOGEMENT DES PLUS DEMUNIS EN SEINE-SAINT-DENIS

Denise BAUER et Michel LEGROS

RESUME

Réalisée par le CREDOC à la demande de la Direction Départementale de l'Équipement de Seine-Saint-Denis, cette étude est d'abord une évaluation quantitative des ménages les plus démunis reposant sur l'exploitation de fichiers, existants ou élaborés à cette occasion. À partir des résultats statistiques, de l'étude du contenu des entretiens réalisés dans le département et de la synthèse des études et travaux, tant locaux que régionaux ou nationaux sur le sujet, le rapport présente ensuite une évaluation plus qualitative des problèmes de logement des plus démunis en Seine-Saint-Denis. Un certain nombre de propositions sont présentées en dernière partie en vue d'aider à l'élaboration d'un schéma départemental de la politique à mener en matière de logement pour les plus démunis en Seine-Saint-Denis.

Dans le premier chapitre, le mode d'entrée privilégié est l'examen de la population en situation de pauvreté-précarité. Les caractéristiques de leur logement sont ensuite examinées. La démarche s'appuie sur l'examen de fichiers de ménages à un moment donné. Le raisonnement s'exerce par conséquent sur un "stock" de population. Les éléments dynamiques sont reconstruits, car aucun indice de flux n'est contenu et directement repérable dans ces fichiers.

Le ménage est la principale unité d'observation. La variable constitutive de la population d'observation est celle du Revenu, redéfini en général selon la taille et la composition du ménage. On ne peut nier le caractère réducteur d'une telle définition, la

pauvreté ne se limite pas à un problème "financier". En outre, la dimension "logement" n'est considérée qu'en second lieu, et donc sous condition d'être associée à des difficultés d'ordre économique pour le ménage.

Cependant, cette variable constitue souvent le révélateur d'autres difficultés que celles strictement financières et permet la comparaison des divers résultats obtenus, car elle a l'avantage d'être présente dans la plupart des sources de données à notre disposition :

- le fichier des allocataires de la Caisses d'Allocations Familiales,
- les données issues de la Direction générale des Impôts,
- les échantillons représentatifs de bénéficiaires du RMI.

Il apparaît dans une première estimation essentiellement basée sur l'exploitation des trois sources de données ci-dessus, que 13 à 15 % des ménages composant la population du département sont en situation de pauvreté selon la définition initiale. Ces ménages disposeraient de ressources telles qu'ils n'auraient par mois et pour chaque Unité de Consommation que moins de 2.700 Francs, ce qui correspond au seuil de 50 % du revenu moyen français mensuel par Unité de Consommation.

Ce résultat assez grossier doit être utilisé avec beaucoup de prudence et il serait judicieux de procéder à une confirmation ou infirmation de cette fourchette d'estimation, en suscitant la participation de tous les partenaires sociaux du département à une évaluation plus exhaustive¹.

Des éléments descriptifs des allocataires-logement, des bénéficiaires du RMI et des demandeurs d'aide pour impayés de loyer permettent de cerner plus précisément cette population de ménages démunis.

Les allocataires-logement "pauvres" sont très majoritairement locataires en HLM, il semblerait que cela soit la meilleure solution pour ces familles à faibles ressources, car ainsi leur loyer absorbe une part raisonnable (moins de 20 %) de leurs ressources pour près de 60 % d'entre eux. La procédure d'accession à la propriété concerne essentiellement les couples avec enfants, puis les familles monoparentales ; cette formule s'avère coûteuse

¹ Certaines précautions déontologiques empêchent la création d'un fichier regroupant l'ensemble des données contenues dans divers fichiers administratifs et sociaux sur une base nominative, qui permettrait d'éviter double-compte et oublis, tout en fournissant une image plus complète de la situation de chacun des ménages répertoriés.

pour ces ménages : la mensualité de remboursement atteint, dans un cas sur deux, au moins, 50 % de leurs ressources. Enfin, le logement-foyer accueille essentiellement des personnes seules pour lesquelles le loyer est une charge lourde à assumer.

Les bénéficiaires du RMI sont une fois sur deux au moins, des personnes seules pour lesquelles le logement est difficile à obtenir, se retrouvant alors hébergées par des amis ou de la famille en majorité. Sinon la location constitue le mode d'habitat préférentiel, surtout en HLM, ce qui leur permet d'obtenir alors plus facilement une allocation-logement.

Enfin les demandeurs d'aide pour impayés de loyer à la Campagne Pauvreté-Précarité de l'hiver 88-89 justifient leurs dettes pour diverses raisons : les familles composées d'un couple avec enfants sont souvent des familles nombreuses ayant des difficultés de gestion de budget en raison de chômage ou de salaires faibles ou irréguliers ; les familles monoparentales évoquent plus le caractère instable de leurs activités professionnelles associé souvent aux difficultés de rupture avec un conjoint ou ami, les impayés courent sur cinq mois en moyenne ; enfin les ménages sans enfants expriment plus de problèmes de santé pour les plus âgés et d'insertion sociale et professionnelle pour les plus jeunes.

L'analyse territorialisée constitue le troisième volet de cette partie quantitative. A partir de fichiers national (le Recensement Général de l'INSEE de 1982), et départementaux (le fichier de la CAF, les données de l'ANPE et de la DGI), on peut procéder à l'analyse des caractéristiques des communes et ainsi les différencier entre elles. Onze variables associées à l'une ou l'autre forme de précarité, ont permis de construire un indicateur synthétique. Sur la base de cet indicateur, cinq classes ont été distinguées, allant des communes où la population en état de précarité est très peu nombreuse à celles où toutes les formes de précarité sont représentées. **Une méthode d'analyse multivariée démontre alors que deux formes de précarité dominantes coexistent en Seine-Saint-Denis : l'une associée aux personnes seules, caractérisant globalement les communes les plus proches de la capitale ; l'autre plus familiale et fortement corrélée à la perception de prestations familiales, focalisée sur la partie nord-est du département. D'autres variables descriptives de la population et du logement des communes complètent cette analyse, un résumé-descriptif de chaque commune est présenté.**

Le deuxième chapitre intitulé "Les difficultés des plus démunis selon leurs problèmes de logement" synthétise toutes les informations à notre disposition sur les

différentes catégories de population touchées et les problèmes associés à chaque mode d'habitat.

Quatre catégories sont discernables :

Les familles monoparentales, stigmatisées à bien des égards, fragilisées par l'unicité de l'apport de revenu, présentent moins de solvabilité pour les bailleurs. Si la majorité de ces chefs de ménage sont actifs, pour une bonne partie leur situation professionnelle est instable. La solution la plus avantageuse est sans doute celle de la location en HLM : des loyers moins élevés, la perception plus aisée d'une allocation-logement et une plus grande autonomie financière. La difficulté réside donc dans l'accès au logement social.

Les familles nombreuses pour lesquelles de grands logements manquent, notamment dans le secteur social. Le surpeuplement est assez fréquent. Les plus démunies d'entre elles se reportent sur le parc locatif privé ancien, généralement moins coûteux, mais aussi moins confortable, voire insalubre.

Les personnes seules pour lesquelles précarité et pauvreté sont étroitement liées. Leurs difficultés relèvent souvent d'une insertion sociale et économique incertaine. Les plus démunies sont sans domicile fixe, elles constituent la clientèle privilégiée du logement collectif et des hôtels meublés. Pour elles, les exigences posées par les bailleurs en termes de ressources nécessaires à la disposition d'un logement sont plus lourdes de conséquences. Ensuite, le coût fixe associé à la location les pénalise d'autant plus, ce sont les ménages qui ont le plus souvent des appartements n'ayant pas tout le confort.

La population d'origine étrangère pour laquelle les difficultés d'intégration sont prépondérantes. La Seine-Saint-Denis recueille une partie de la population étrangère en provenance de Paris. Les individus seuls logent dans des hôtels meublés ou en logement-foyer. Sinon, demandeuse de grand logement, parfois mal acceptée par le voisinage et ayant des revenus souvent inférieurs à la moyenne, elle se replie dans un bâti parfois vétuste et dégradé. L'habitat social moins coûteux est parfois inadapté à leurs besoins, les bailleurs rechignent parfois à accueillir ces familles, ou essaient de les regrouper dans certains immeubles. Cette population pose le double problème de l'accès au logement et de l'intégration par le logement.

Chaque mode d'habitat a ensuite fait l'objet d'un examen spécifique :

Les centres d'hébergement recueillent une population très nettement marginalisée, composée de petites unités familiales fréquemment en marge du marché du travail. La capacité d'accueil actuelle du département est de 515 places. Une partie de cette population aimerait disposer d'un logement indépendant, mais outre le problème des ressources, de la nationalité, se pose celui de l'autonomie souvent insuffisante pour gérer l'occupation d'un logement.

Les personnes hébergées par des proches (ami ou familles) sont assez difficilement repérables, il s'agit essentiellement de personnes seules, jeunes pour leur majorité.

Le parc locatif social est assez important dans le département, 36 % des logements en font partie, c'est la plus forte proportion en région parisienne.

Le parc locatif privé est plus divers, l'opposition entre l'ancien et le récent prend ici toute sa valeur, tant en termes du public, qu'au niveau des conditions de l'occupation du logement.

Le parc des accessions à la propriété a connu une forte progression au cours des douze dernières années, moins forte sur la fin de la période. Les accédants au logement ne forment toutefois pas une population très importante dans le département contrairement à la Seine-et-Marne, notamment.

Le troisième et dernier chapitre de cette étude part du constat d'un déséquilibre permanent entre l'ampleur des interventions publiques et privées en matière de logement des personnes les plus démunies et le volume des demandes locales de logement ou de relogement. L'élaboration d'une loi relative au logement des personnes à faibles ressources, la découverte à l'occasion de la mise en oeuvre du RMI du rôle du logement en matière d'insertion, le débat engagé sur les grands équilibres en Ile-de-France, constituent bien des opportunités pour le renouvellement des politiques départementales. Les méthodes et les démarches pour réduire le déséquilibre entre l'offre et la demande, restent à développer voire à inventer. Cette étude propose trois démarches possibles pour avancer dans la construction du Plan Départemental pour le logement des personnes démunies.

La première de ces démarches consiste à focaliser une large partie des interventions sur les unités familiales pauvres qui résident actuellement en Seine-Saint-Denis.

Apparentée à une aide à la personne, cette approche privilégie une intervention en termes de stock de population mais sous-estime le poids des mouvements migratoires d'un département à l'autre. Sans doute plus lourde à cause de l'individualisation des situations, elle présente l'avantage d'un traitement en profondeur et quasi exhaustif des situations des personnes démunies. A son propos, on peut parler d'une priorité accordée aux habitants.

La deuxième démarche agrège les individus et les unités familiales selon une typologie héritée de l'action sociale et de la planification par programme des années 70. Puisque l'étude sur la population en situation de pauvreté fait apparaître des groupes spécifiques, inventons des modes d'intervention pour ces groupes qui tiennent compte de leur spécificité. Cette démarche, intéressante pour sa plus grande simplicité, néglige l'existence de distorsions à l'intérieur des populations-cibles.

La troisième démarche se caractérise par un accent mis sur le concept de territoire. Zone d'Education prioritaire, Quartier de développement social, pour ne citer que deux exemples, une partie non négligeable des politiques sociales se met en place à l'échelon territorial. Un essoufflement des politiques sociales nationales face aux problèmes d'emploi conduit de nombreuses collectivités locales à user des dispositifs localisés qui leur sont proposés. Au delà de son caractère de réponse conjoncturelle, cette approche suppose une autre forme de traitement des problèmes certainement aussi bien adaptée à l'intervention auprès de jeunes en échec scolaire qu'à la prise en charge des personnes mal logées. Après le centrage sur les habitants et le retour aux populations cibles, la revalorisation des territoires constitue le troisième axe de nos propositions

Les axes proposés ne sont pas totalement étanches et peuvent, sous certaines réserves se combiner entre eux. Toutefois, aucune de ces démarches ne peut aboutir sans une réelle mobilisation des personnes concernées. Le logement suscite un certain fatalisme, comme si, face à ces problèmes inscrits depuis longtemps dans le paysage local, chacun éprouvait l'impossibilité d'agir. Les mal logés parce que le problème les dépasse, les élus car ils ne maîtrisent pas le foncier, les travailleurs sociaux car ils n'ont pas accès aux logements. De l'abbé Pierre au mouvement des Castors, l'univers du logement bruisse de ces voix messianiques qui viennent, régulièrement rappeler que le problème du mauvais logement dépasse la simple gestion courante d'un marché et qu'il y faut des énergies considérables. La mobilisation locale des acteurs les premiers concernés semble être la condition préalable à toute intervention.

Il n'est pas, a priori, possible de définir les raisons de la réussite d'une politique sur un territoire donné. En revanche, et en raison des incertitudes qui pèsent sur les effets de toute politique, une démarche de précaution s'impose. Le développement des outils évaluatifs dans les politiques publiques nous semble devoir être appliqué et cela quelle que soit la nature des démarches entreprises. La leçon du passé dans un domaine où les échecs furent nombreux doit conduire à opérationnaliser notre modestie. Une procédure évaluative permet de repérer à temps les insuffisances des actions engagées et les effets non attendus et non souhaités de ces mêmes actions.



Enquête "Conditions de vie et aspirations des Français"

LES FRANÇAIS ET LE CHOMAGE

Des attitudes dépendantes du risque

Phases X et XI – 1987 et 1988

Catherine Duflos

Mars 1990

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Etude réalisée à la demande du :
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
Service des Etudes et de la Statistique

Par :
Catherine Duflos

L'équipe "conditions de vie et aspirations des Français" est composée de :

Georges Hatchuel (Directeur adjoint) et de :
Françoise Boscher, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros,
Lucette Laurent, Viviane Payet.

CREDOC

Président : Bernard Schaefer
Directeur : Robert Rochefort

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	1
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">1ère partie : Les Français face au problème du chômage</div>	
I - Le chômage, son financement et son indemnisation	8
1 - Le chômage : une hantise dans les couches sociales les moins élevées, une réalité pour les jeunes, un sujet de vive inquiétude pour les chômeurs	8
2 - L'évolution du chômage : un pessimisme majoritaire, largement ancré dans les catégories les plus exposées	9
3 - Une mauvaise connaissance de l'indemnisation des chômeurs	9
4 - Le financement du chômage : plutôt réduire les dépenses qu'accroître les recettes	10
5 - Les indemnités de chômage : une modulation selon les ressources globales du foyer	11
6 - Les principaux recours en cas de chômage prolongé : les aides institutionnelles et les parents	11
II - Quelques aspects du traitement social du chômage	12
1 - Le départ en préretraite des salariés de plus de 50 ans : une idée largement acceptée mais moins souvent reconnue comme solution au problème du chômage	12
2 - La réinsertion professionnelle : une aide prioritaire pour les chômeurs de longue durée et pour les jeunes	13
III - La lutte contre la pauvreté, le revenu minimum pour les chômeurs	14
1 - Des allocations de chômage jugées inférieures au SMIC	14
2 - Un revenu minimum pour tous les chômeurs, mais aussi pour les personnes les plus pauvres	14
IV - Le chômage de longue durée : un difficile problème	15
V - Les conditions de travail dans l'Europe de 1992 : pas de perspective d'amélioration	17
Tableaux statistiques	19

2ème partie : Des attitudes fortement liées à l'évaluation du risque de chômage - Une dépendance étroite avec le statut socio-culturel

1 - Un premier axe de concernement	39
2 - La mesure du risque de chômage : une forte dépendance avec le statut socio-culturel	40
3 - Trois groupes typés : les chômeurs actuels, les chômeurs potentiels les "protégés" du chômage	43
a) les résultats de l'a.c.m.	43
b) Trois classes, deux noyaux secondaires	54
Annexes (description des classes)	61

Introduction

Le chômage est aujourd'hui un mal de société avec lequel il faut vivre. Sa montée au cours des vingt dernières années et son "installation" dans l'univers économique et social du pays en font un enjeu politique important. Phénomène massif, malgré quelques fluctuations de hausse et de baisse, il est bien ancré en France, comme au sein de la CEE; parmi les nombreuses conséquences de cette situation, deux s'affirment comme des éléments fondamentaux que toute politique économique et sociale doit maintenant nécessairement prendre en compte : **l'extension du traitement social du chômage et le développement de la précarité de l'emploi**. Difficile problème à résoudre : en atteste l'éventail des mesures prises chaque année. De fait, le coût collectif du chômage est de plus en plus lourd, sans parler de son coût humain. Difficile combat à mener aussi : la résorption du mal n'est pas encore pour demain.

La présente étude a pour objet d'analyser **la perception que les Français ont du problème du chômage et du coût social qu'il engendre**. Il s'agit, au travers d'un ensemble d'opinions exprimées, d'étudier à la fois l'image du chômage et des chômeurs dans la population et les différentes attitudes à l'égard des moyens proposés pour assurer la couverture sociale de ce mal : financement et politiques d'indemnisation, solidarité, mesures ponctuelles relatives à l'emploi.... Il s'agit aussi de voir comment s'organisent dans l'espace général des opinions (concernant divers aspects des conditions de vie et différents problèmes de société) celles relatives à ce domaine spécifique, de déterminer et de caractériser des groupes de population en fonction de leurs attitudes à l'égard du chômage et de son indemnisation.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'enquête permanente du Crédoc : **"Conditions de vie et aspirations des Français"**. Réalisée à la demande du **Service des Etudes et Statistiques du Ministère du Travail et de l'Emploi**, qui a assuré le financement du thème chômage, elle porte sur les données des deux années 1987 (phase 10) et 1988 (phase 11), soit sur un échantillon de 4000 individus. Les interviews se sont déroulées au quatrième trimestre de chaque année, auprès d'un échantillon différent de 2000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus (méthode des quotas).⁽¹⁾

L'enquête aborde le thème du chômage au travers du vécu, de la connaissance, des opinions et des attitudes des Français en ce domaine. Chacune des deux vagues comporte un volet de questions identiques ayant trait à la perception du chômage en

(1) Sur les caractéristiques générales de l'enquête et le compte rendu de réalisation sur le terrain, se reporter aux rapports préliminaires : Crédoc, N° 35 (mars 1988) et N° 58 (mars 1989).

général (menace, vécu, anticipations, inquiétude), ainsi qu'à celle de son financement et des politiques d'indemnisation. Chaque année, ont cependant été ajoutées des questions portant sur des points plus spécifiques ou des mesures d'ordre conjoncturel. Ainsi, en 1988, un accent a été mis plus particulièrement sur certains aspects du traitement social du chômage, et en 1987, sur des mesures de lutte contre la pauvreté et les "petits boulots" (cf. encart ci-après).

Le chômage, son financement et les politiques d'indemnisation

(questions homogènes en 1987 et 1988)

- Prévisions sur l'évolution du chômage.
- Sentiment de menace de chômage, inquiétude face à ce risque.
- Période(s) de chômage vécues (10 dernières années).
- Connaissance en matière d'indemnisation des chômeurs.
- Opinion sur le financement du chômage : faut-il accroître les recettes ou réduire les dépenses, et comment les réduire ?
- Opinion sur le mode d'indemnisation : la répartition des indemnités doit-elle être identique pour tous les chômeurs ou doit-elle être modulée selon certains critères ?
- Recours en cas de chômage prolongé : à qui s'adresser en priorité ?

Le revenu minimum, les activités d'intérêt général et les "petits boulots"

(points spécifiques abordés en 1987)

- Comment sont perçues les allocations de chômage par rapport au SMIC.
- Opinion sur le versement d'un revenu minimum garanti à tous les chômeurs, ou plus généralement aux plus pauvres (qu'ils soient ou non au chômage).
- Opinion sur les activités d'intérêt général : raison de l'utilité ou de l'inutilité d'une telle mesure.
- Opinion sur les "petits boulots" : raison de trouver cela "normal" ou "anormal".

Le traitement social du chômage

(points spécifiques abordés en 1988)

- Développer les préretraites ou la réinsertion professionnelle des jeunes
- La préretraite des + 50 ans : efficacité et problèmes humains posés par cette mesure
- La réinsertion professionnelle : catégories de chômeurs à aider en priorité

En outre, une question portait, en 1988, sur la situation des salariés dans l'Europe de 1992.

Ces questions concernent donc à la fois des préoccupations de politique générale et des "tests" de mesures plus ponctuelles. L'étude intègre l'ensemble de ces aspects; cependant, compte tenu de leur statut différent, ils ne sont pas tous traités sur le même plan.

L'objectif principal étant de dresser un panorama des grandes attitudes face au chômage et aux politiques le concernant, l'analyse synthétique a été privilégiée, pour tenter d'aboutir à une typologie des comportements en ce domaine. Au-delà de l'existence d'un premier grand clivage opposant les personnes directement concernées

par le chômage ou susceptibles de l'être et les autres, c'est-à-dire entre les populations "à risque de chômage" et celles "à risque nul", on a cherché à identifier les facteurs déterminants de différenciation d'attitudes et d'opinions et à proposer un "découpage" de la population en plusieurs groupes, certes arbitraires, mais caractéristiques. La mise en relation du thème chômage avec l'ensemble des autres domaines des conditions de vie abordés dans l'enquête a permis d'enrichir l'approche sectorielle en la situant dans un ensemble de données, objectives et subjectives, indispensables à la compréhension des attitudes des diverses catégories de population.

Pour ce faire, les techniques de l'analyse des correspondances multiples et une procédure de classification automatique ont été utilisées. Les proximités ou les affinités d'opinions ont pu être définies à partir des réponses aux questions du corpus de variables homogènes sur les deux années.

On dispose ainsi d'éléments de qualification des "populations-types" dans le secteur du chômage, qui tiennent compte également des situations et opinions exprimées dans des domaines connexes ou complémentaires : famille et politique familiale, ensemble des politiques publiques (RMI...), problèmes généraux de société, solidarité, image de l'ANPE.....

Axe principal de l'étude, cette démarche synthétique (partie 2) est précédée d'une présentation des résultats d'ensemble (partie 1), recadrés sur la population des 4000 individus obtenue par le regroupement des deux échantillons. Une première ventilation systématique des résultats selon le statut socio-professionnel et l'âge met en évidence l'importance du facteur "risque de chômage" dans les attitudes et les perceptions en ce domaine (partie 1). Le détail des caractéristiques propres à chacun des groupes de la partition retenue figure en annexe.

PREMIERE PARTIE

LES FRANCAIS FACE AU PROBLEME DU CHOMAGE

Première partie

Les Français face au problème du chômage

Sont présentés dans cette partie les résultats d'ensemble. Il s'agit d'un cadrage des données sur les échantillons retenus pour l'étude, et non d'une analyse des tendances ou des évolutions observées.⁽¹⁾ Une première structuration de la population en trois grandes catégories, **les chômeurs, les actifs occupés et les inactifs**, avec un clivage entre catégories d'actifs (professions libérales et cadres, employés, ouvriers, autres actifs) et d'inactifs (ménagères sans profession, retraités et autres inactifs), permet déjà de dissocier les opinions et les attitudes à l'égard du chômage selon le niveau de risque et le degré de concernement. Il est évident que les chômeurs, directement au coeur du problème, ont une vision plus pessimiste du phénomène et des conceptions différentes en matière de solidarité ou de redistribution que les catégories non concernées. Il apparaît aussi que parmi les actifs, le risque de chômage n'est pas le même pour tous : des clivages d'opinions s'opèrent entre catégories sociales aussi bien sur l'image du chômage que sur les moyens de le "gérer".

L'âge exerce également une influence en ce domaine. Au fur et à mesure du déroulement du cycle de vie, le problème ne se pose pas dans les mêmes termes, les valeurs ne sont pas non plus les mêmes et les réactions diffèrent. Une ventilation des résultats selon le critère d'âge complètera cette présentation structurelle.

Les résultats sont regroupés selon les grands aspects suivants :

- **Le chômage, son financement et son indemnisation** : questions homogènes sur les deux échantillons 1987 et 1988 (tableaux 1 à 3).
- **Le traitement social du chômage** : aspects abordés en 1988 (tableaux 4 à 6).
- **Revenu minimum pour les chômeurs et lutte contre la pauvreté** : aspects traités en 1987 (tableaux 7 à 10).
- **Les travaux d'intérêt général et les "petits boulots"** : points abordés en 1987 (tableaux 11 à 13).
- **Les conditions de travail dans l'Europe de 1992** : questions posées en 1988 (tableaux 14 à 16).

Pour chacun de ces thèmes, figurent les résultats simples, leur ventilation en fonction du statut d'activité et de la catégorie socio-professionnelle, puis selon l'âge. Un commentaire des principaux résultats précède les séries de tableaux.

(1) Les principaux résultats ont déjà fait l'objet de plusieurs présentations, dans le cadre des rapports préliminaires (Crédoc, N°35, mars 1988 et N°58, mars 1989), des plaquettes remises au SES (Crédoc, mai 1988 et mai 1989) et du rapport N°57 de la phase 10 (Crédoc, mars 1989).

I - LE CHOMAGE, SON FINANCEMENT ET SON INDEMNISATION

I - Le chômage : une hantise dans les couches sociales les moins élevées, une réalité pour les jeunes, un sujet de vive inquiétude pour les chômeurs...

Si, majoritairement, les Français ne se sentent pas menacés par le chômage (73%), il n'en reste pas moins que **cette menace existe pour 13%** d'entre eux (personnellement ou pour un membre du foyer), et qu'elle est devenue **une réalité dans 14% des cas**.

Sans parler des chômeurs eux-mêmes, pour qui la menace est passée au stade de la réalité, la crainte du chômage est forte parmi les ouvriers (28%) et les employés (22%), alors que 84% des membres des professions libérales et des cadres ne se sentent pas menacés (contre 73% en moyenne). Le sentiment de menace s'estompe avec l'âge (de 20% chez les moins de 25 ans à 12% entre 50 et 59 ans), mais le taux de chômage, même s'il est plus élevé chez les moins de 25 ans (24%), reste à un niveau non négligeable entre 40 et 59 ans (17%).

Les ouvriers, les employés et les jeunes de moins de 25 ans sont les trois catégories les plus exposées au chômage et les plus touchées, que ce soit au cours des 10 dernières années ou dans les 12 mois précédant l'interview. Le chômage récurrent, qui a atteint 9% de l'ensemble de la population et 11% des actifs occupés, apparaît plus fréquent chez les ouvriers (17%) que chez les employés (11%). Il est également d'autant plus fort que l'on est jeune (19% chez les moins de 25 ans, 16% entre 25 et 39 ans, 4% entre 40 et 49 ans et 3% après 50 ans).

Parmi les chômeurs, 47% connaissent leur première période de chômage, 34% sont des récidivistes, 12% se déclarent à la recherche d'un premier emploi.

Plus généralement, l'inquiétude face au risque de chômage (pour soi ou pour des proches), partagée par 59% de la population des deux vagues réunies, est particulièrement vive dans les catégories les plus exposées : les chômeurs eux-mêmes (65% de "très inquiets" contre 37% en moyenne), les ouvriers (46%), les employés (41%). Parmi les inactifs, les femmes au foyer se montrent également très soucieuses à cet égard (43%), alors que les retraités ont une vision beaucoup plus sereine : 36% d'entre eux se déclarent "pas du tout inquiets", contre 25% de l'ensemble des inactifs, 23% des actifs occupés et 22,5% de l'ensemble de la population. Il en est de même pour les catégories d'actifs à moindre risque : 30% des professions libérales et cadres n'ont aucune inquiétude à ce sujet.

En outre, si l'angoisse du chômage est forte chez les jeunes (40% des moins de 25 ans sont très inquiets), elle ne leur est pas spécifique; elle est, en effet, encore plus vive dans la tranche d'âge des 50 à 59 ans (45%). Ceci traduit bien dans les esprits la hantise de se

retrouver sans emploi après 50 ans, âge à partir duquel la situation de chômage revêt un caractère plus dramatique : difficultés de réinsertion, ou même exclusion du marché du travail, problèmes psychologiques importants.

2 - L'évolution du chômage : un pessimisme majoritaire, largement ancré dans les catégories les plus exposées.

64% de la population (des deux vagues 1987 et 1988) pensent que *le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années*. 30% le voient *se stabiliser dans un avenir proche*. 5% seulement affichent l'optimisme de croire qu'il va *diminuer dans un avenir proche*.

Le pessimisme est grand parmi les chômeurs (78%), directement concernés par le problème, et dans les catégories les plus exposées au risque : les ouvriers (71%) et les employés (68%); c'est également un sentiment plus largement partagé par les moins de 40 ans (67% des moins de 25 ans, 68% des personnes entre 25 et 39 ans).

Les cadres et professions libérales ont une vision moins sombre du mal : 36% penchent plutôt pour une stabilisation du chômage. Les plus optimistes, certes peu nombreux, sont les plus âgés et les moins concernés (retraités, plus de 60 ans).

Ces quelques observations révèlent bien l'influence dominante du niveau de concernement dans la perception du chômage en général. Plus qu'une distinction entre le fait d'exercer ou non une activité professionnelle, c'est l'évaluation du risque de chômage qui détermine les positions et les opinions. Les chômeurs, placés dans le vécu et dans la réalité des choses, sont bien sûr les plus vulnérables et les plus sensibilisés.

3 - Une mauvaise connaissance de l'indemnisation des chômeurs

Les Français connaissent mal le système d'indemnisation du chômage : 24% d'entre eux pensent encore que tous les chômeurs reçoivent des indemnités; et, si les trois quarts de la population savent que ce n'est pas le cas, 40% ne sont pas en mesure de donner le pourcentage, même approximatif, des chômeurs non indemnisés.

Les inactifs, et plus particulièrement les retraités, sont plus ignorants en ce domaine que les actifs occupés. Les professions libérales et les cadres semblent globalement mieux informés, en ce sens qu'ils savent pertinemment (86%) que les chômeurs ne sont pas tous indemnisés, mais ils sous-estiment largement la part des non indemnisés : 43% l'évaluent dans une fourchette allant de 11% à 30%, ce qui est très en-deçà de la réalité. Les estimations les plus proches de la réalité sont fournies, une fois encore, par les

personnes les plus directement concernées, les plus "au coeur" du problème : 23% des chômeurs situent cette part entre 31% et 50%, 20% des ouvriers et 19% des employés également. Il est vrai que ce type d'information est peu diffusé, les statistiques elles-mêmes n'étant pas d'une clarté absolue sur ce sujet. Actuellement, environ 40% des demandeurs d'emploi ne seraient pas indemnisés.

Enfin, plus on avance en âge, moins on est informé : le pourcentage de ceux qui croient que tous les chômeurs sont indemnisés passe de 17% chez les moins de 25 ans à 36% après 60 ans; en matière d'estimation, le taux de réponses "ne sait pas" croît de 37% à 54%, et celui des évaluations les plus "exactes" diminue de 20% à 10%.

4 - Le financement du chômage : plutôt réduire les dépenses qu'accroître les recettes...

Selon 55% des Français, *diminuer les dépenses occasionnées par le chômage* est la solution préférable, pour faire face aux charges financières que cela représente. 38% préconisent plutôt un accroissement des recettes, par *augmentation des cotisations ou des impôts*. 7% ne se prononcent pas.

Les partisans d'une réduction des dépenses sont le plus souvent des actifs occupés (59%), plus particulièrement des employés (63%), des ouvriers (61%) ou des autres actifs (65%). Les professions libérales et les cadres optent plus fréquemment qu'en moyenne pour la solution inverse (44% contre 38%), de même que les "autres inactifs" (44% également). **Mais ce sont les chômeurs qui se révèlent les plus fervents défenseurs d'une augmentation des recettes (51%).** Il est évident qu'entre bénéficiaires et acteurs de la redistribution, le poids des cotisations sociales et de la fiscalité n'est pas ressenti d'une manière identique. Mais ce sont les catégories les moins susceptibles d'être au chômage qui se montrent les plus favorables à un effort de solidarité.

L'âge n'a pas d'influence marquante sur ces positions; les moins de 25 ans pencheraient peut-être un peu plus pour une réduction des dépenses (59% contre 55% en moyenne).

Pour réduire les dépenses..., diminuer la durée des versements

Diminuer la durée des versements est en effet l'avis le plus répandu dans la population, partagé par 42% des partisans de la réduction des dépenses. 32% pensent qu'il faut plutôt *diminuer le nombre des bénéficiaires*, 19%, *diminuer le montant des allocations*.

Ce sont les chômeurs eux-mêmes qui optent le plus souvent pour moins de bénéficiaires (38%); cet avis est également un peu plus fréquemment émis par les ouvriers (36%) et les femmes au foyer (35%). Les cadres et membres des professions libérales pencheraient un peu plus vers une réduction de la durée d'indemnisation (47%), de

même que les autres inactifs (46%). La solution de diminuer le montant des indemnités n'est caractéristique d'aucune population spécifique. Elle trouverait un écho peut-être un peu plus favorable chez les plus âgés (22% des plus de 60 ans contre 19% en moyenne).

5 - Les indemnités de chômage : une modulation selon les ressources globales du foyer

46% des Français pensent que le calcul des indemnités de chômage doit tenir compte de l'ensemble des revenus du foyer; c'est l'opinion la plus répandue dans la population. 22% estiment que ces indemnités doivent être *identiques pour tous les chômeurs*, 19% qu'elles doivent être calculées *en fonction du montant du salaire*, 13%, *en fonction du nombre d'années d'activité*. 6% n'ont pas d'avis sur ce sujet.

La modulation selon les revenus est une position plus largement défendue parmi les cadres et professions libérales (54%); elle se rencontre également plus souvent chez les employés (49%) et dans la catégorie des autres inactifs (51%). Les jeunes de moins de 25 ans sont aussi plus sensibles que leurs aînés à un mode de calcul de ce type (50%), et ce sont les ouvriers les moins favorables (39%). Les chômeurs s'attacheraient davantage à la prise en compte du salaire antérieur (23% contre 19% en moyenne) ou à la durée de la période d'activité (15% contre 13%). Cette référence aux années d'activité est aussi un peu plus fréquente chez les "autres actifs" (15% également) ainsi que dans la tranche d'âge des 40 à 49 ans (15% aussi). Enfin, le principe d'une indemnisation égalitaire entre tous les chômeurs trouve des adeptes plutôt parmi les ouvriers (28% contre 22% en moyenne), les retraités (27%) et les personnes de plus de 60 ans (27%).

6 - Les principaux recours en cas de chômage prolongé : les aides institutionnelles et les parents

Par suite de difficultés financières consécutives à un chômage prolongé, c'est vers les aides institutionnelles que se tourneraient principalement les Français (43%), avec une préférence pour l'aide sociale (28,6%) devant les assistants sociaux (14,6%). 32% envisageraient de demander assistance à des parents. S'adresser à des amis, des organismes d'entraide ou des syndicats et associations professionnelles sont des solutions beaucoup moins souvent envisagées.

Le recours à la famille est plus fréquemment envisagé par l'ensemble des actifs occupés (36%), et plus particulièrement encore dans les catégories les moins touchées par le chômage et les plus aisées (38% des cadres et professions libérales). Mais ce sont les "autres inactifs" qui semblent être les plus enclins à adopter cette solution (40%). C'est aussi une attitude plus courante chez les moins de 40 ans, plus spécifique encore des

jeunes de moins de 25 ans (43%), et qui s'estompe régulièrement - et logiquement - au fur et à mesure que se déroule le cycle de vie. Plus on avance en âge, moins on a de chance de conserver ses parents.

D'ores et déjà, on remarque que les "autres inactifs" ont des opinions et des attitudes différentes de celles des autres catégories d'inactifs (retraités et femmes au foyer) et qu'elles se rapprochent davantage de celles des cadres et plus particulièrement encore de celles des jeunes. Ce clivage s'explique par la composition du groupe : 69% ont moins de 25 ans, 62% sont des élèves ou des étudiants. A la fois constituée de jeunes, donc de personnes sensibilisées au problème du chômage, mais aussi de jeunes plus diplômés (40% des autres inactifs ont un niveau équivalent ou supérieur au bac, contre 22% sur l'ensemble de la population, 37% sont des étudiants de moins de 30 ans, de niveau "bac et plus"), cette catégorie se distingue aussi de celles des employés ou des ouvriers, dans lesquelles le niveau socio-culturel est plus faible. Les deux critères, âge et niveau d'études, interviennent donc soit séparément, soit en interaction, dans les différents points de vue exprimés à propos de l'ensemble des aspects relatifs au chômage et aux politiques le concernant.

Le soutien de l'ensemble des aides institutionnelles est requis typiquement par la population des chômeurs, cible directement concernée par le problème. 53% d'entre eux s'adresseraient (ou le font déjà) à l'aide sociale ou aux assistants sociaux pour résoudre leurs difficultés. Les ouvriers se tourneraient plus souvent vers les assistants sociaux (17%), de même que les ménagères (18%). Les retraités auraient plutôt recours à l'aide sociale (32%), attitude également plus fréquente après 50 ans.

Une démarche auprès d'un organisme d'entraide serait un peu plus souvent tentée par des personnes ayant entre 50 et 59 ans (13%).

II - QUELQUES ASPECTS DU TRAITEMENT SOCIAL DU CHOMAGE (questions abordées en 1988)

1 - Le départ en préretraite des salariés de plus de 50 ans : une idée largement acceptée, mais moins souvent reconnue comme solution au problème du chômage

Devant l'alternative de *faire partir en préretraite les salariés de plus de 50 ans avec une rémunération réduite*, en cas de licenciements pour cause économique dans une entreprise, ou de *faire partir les salariés les plus jeunes en les aidant à se reclasser (démarches auprès d'entreprises, stages de formation...)*, le consensus est net pour la première solution : 68% des Français ont opté pour ce choix. Les chômeurs, directement concernés, et les ouvriers, population à risque élevé de chômage, arrivent en tête des

partisans d'une mesure de ce type (73% des premiers et 75% des seconds).

Le départ des plus jeunes, avec une aide à la réinsertion, est une idée un peu plus souvent répandue chez les cadres et professions libérales (33% contre 29% en moyenne), et parmi les autres actifs (33%) et les autres inactifs (35%). C'est aussi une option un peu plus fréquente chez les jeunes (33% des moins de 25 ans).

Si les Français se montrent largement favorables au développement des préretraites, ils sont moins nombreux à estimer qu'une telle mesure aurait une incidence sur la diminution du chômage : 56% pensent que *le départ en préretraite des salariés de plus de 50 ans qui le désirent, avec une rémunération réduite, serait efficace* pour résorber le chômage, et 43% sont d'un avis contraire. L'efficacité est essentiellement reconnue par les chômeurs eux-mêmes (63%), et par les femmes au foyer (60%); ce sont les cadres et professions libérales qui sont les plus réticents sur les conséquences d'une mesure de ce type : plus de la moitié d'entre eux ne croient pas que cela conduirait à une amélioration de la situation de l'emploi. L'âge a une influence relativement nette : jusqu'à 40 ans, on est optimiste sur les répercussions d'une telle mesure; après 40 ans, le "leurre" est moins grand.

Enfin, la quasi-totalité (90%) de ceux qui croient à l'efficacité de cette mesure seraient d'accord pour qu'elle soit adoptée, malgré les inconvénients qu'elle représente (diminution des revenus, problèmes humains...). Là encore, le consensus est grand chez les chômeurs (93%), qui sont aussi le plus souvent des jeunes, mais aussi dans les catégories les moins concernées : retraités (95%) et autres inactifs (94%), personnes âgées (93% des plus de 60 ans). L'opposition émane principalement des cadres et des autres actifs, catégories les moins touchées par le chômage.

2 - La réinsertion professionnelle : une aide prioritaire pour les chômeurs de longue durée et pour les jeunes

Les Français attribuent d'abord aux *chômeurs de longue durée* (cités par 40%, en première réponse) la priorité de l'aide que doivent apporter les pouvoirs publics aux chômeurs en situation difficile afin de leur permettre de retrouver un emploi, par exemple en leur proposant des stages de formation ou en les aidant dans leurs démarches auprès des entreprises. *Les jeunes* constituent la deuxième catégorie qu'il faut aider (32%). Les chômeurs récemment licenciés et les personnes de plus de 50 ans sont beaucoup moins cités (14% et 11%); enfin, *les femmes* ne constituent pas, aux yeux de la population, une catégorie "à part" de bénéficiaires d'une aide particulière. Pas de sexisme en la matière ...

Si l'on ne tient pas compte de l'ordre des réponses (deux étaient possibles), les jeunes et les chômeurs de longue durée se situent sur le même plan, cités respectivement par 67%

et 65% de la population. Sans conteste, ce sont bien là les deux cibles que doit atteindre l'aide publique.

Les moins de 50 ans privilégient plus le chômage de longue durée alors que les plus de 50 ans pensent davantage qu'il faut aider les jeunes. C'est aussi parmi les plus de 50 ans que l'aide aux personnes du même âge est le plus souvent citée. Enfin, les chômeurs n'ont pas d'opinion caractéristique sur ce sujet; ils semblent peut-être un peu plus sensibles à la catégorie des personnes qui viennent d'être licenciées.

III - LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, LE REVENU MINIMUM POUR LES CHOMEURS (aspects abordés en 1987).

1 - Des allocations de chômage jugées inférieures au SMIC...

En 1987, 65% des Français estimaient *plutôt inférieures* au SMIC (environ 4000 F net par mois) les allocations perçues par la majorité des chômeurs indemnisés. Ils n'étaient que 10% à penser qu'elles étaient *plutôt supérieures*, 25% ne se prononçant pas.

Globalement, les inactifs ont plus souvent tendance à ne pas se prononcer; les actifs occupés penchent plutôt vers une estimation supérieure au SMIC, en particulier les cadres et professions libérales; les chômeurs sont les plus unanimes à déclarer que les allocations sont en-deçà (81%). C'est aussi une opinion que partagent 73% des moins de 25 ans.

2 - Un revenu minimum pour tous les chômeurs, mais aussi pour les personnes les plus pauvres ...

En 1987, 85% des Français se montraient favorables à l'instauration d'un revenu minimum garanti à tous les chômeurs, en cas d'une réforme de l'indemnisation du chômage, 82% à la mise en place d'un revenu minimum, sans condition, aux plus pauvres (et pas seulement aux chômeurs). Dans les deux cas, les chômeurs se montraient les plus fervents défenseurs de la redistribution collective (respectivement 90% et 89%). On observe une plus forte réticence au revenu minimum parmi les actifs occupés, à l'exception des ouvriers, dont les opinions et les attitudes sont d'ailleurs très souvent proches de celles des chômeurs. Il est vrai que cette catégorie de population regroupe le plus de chômeurs potentiels, donc de personnes susceptibles d'être en situation de précarité et donc bénéficiaires de la solidarité.

Le **montant moyen mensuel** de ce revenu minimum pour tous les chômeurs est évalué à **3769 Francs** par l'ensemble des Français favorables à son instauration. Les dispersions entre les catégories de population sont faibles : le montant moyen le plus élevé est de 3895 F (catégorie des employés) et le plus faible est de 3563 F (autres actifs). Il s'élève très légèrement entre 25 et 50 ans (3568 F à 3880 F), pour diminuer ensuite (3775 F). Il est de 3789 F chez les chômeurs, 3769 F pour l'ensemble des inactifs et de 3767 F pour l'ensemble des actifs occupés.

Reste à savoir si les Français sont conscients du coût collectif que cela représente et si ils seraient prêts à en payer le prix

En effet, n'y a-t-il pas contradiction entre cette idée de revenu minimum qui apparaît largement intériorisée dans les esprits, et les déclarations concernant le financement du chômage, pour lequel une réduction des dépenses est majoritairement préférée à l'augmentation des recettes ? Assurer un tel revenu minimum à tous les chômeurs nécessiterait obligatoirement des dépenses plus importantes qu'il conviendrait de financer par un moyen ou par un autre. Or, c'est bien par le biais des cotisations sociales et des impôts que le mécanisme de la redistribution fonctionne. Qui en assurerait donc le coût ?

IV - LE CHOMAGE DE LONGUE DUREE : UN DIFFICILE PROBLEME

En 1987, l'enquête traitait également des mesures prises en faveur des chômeurs de longue durée, faiblement indemnisés : proposition d'effectuer des activités d'intérêt général à mi-temps (entretien d'équipements collectifs, d'espaces verts, travaux administratifs dans une mairie, aide aux malades, aux personnes âgées...) et faiblement rémunérées; possibilité pour ces chômeurs faiblement indemnisés d'exercer des emplois salariés de courte durée ("petits boulots" déclarés autres que les activités d'intérêt général) tout en continuant à percevoir une partie de leur indemnité de chômage.

Les activités d'intérêt général et les "petits boulots" : des mesures jugées utiles par les Français, mais n'apportant pas de solution au problème de l'emploi .

Sept Français sur dix estimaient alors *utiles* les activités d'intérêt général; cette mesure était nettement plus souvent perçue comme un *moyen de lutte contre l'exclusion sociale* des chômeurs de longue durée (50%) que comme une solution au problème de l'emploi (24%) ou une aide financière (26%). Percevoir *l'inutilité* d'une telle mesure (31% de la population) traduisait essentiellement le *refus du travail sous-payé*.

Le consensus était encore plus grand en ce qui concerne la reconnaissance de l'exercice de "petits boulots" pour ces chômeurs : 83% des Français jugeaient cela *normal*. Dans ce cas, la mesure était plus souvent perçue comme *une aide financière* (45%) que comme un moyen de retrouver un emploi (25%) ou de rester inséré dans la société (21%). Peu nombreux sont ceux qui voyaient là un moyen de lutte contre le travail au noir. La raison majeure de l'opposition à une telle mesure vient de la *crainte de voir se généraliser la précarité des emplois au détriment de leur stabilité*.

L'adhésion à des mesures de ce type augmente régulièrement avec l'âge : de 57% chez les jeunes de moins de 25 ans à 80% pour les 60 ans et plus, en ce qui concerne l'utilité des activités d'intérêt général; de 77% à 88% à propos du caractère "normal" des petits boulots.

Ces mesures sont également plus souvent jugées positives par les personnes qui ne sont pas ou plus directement concernées par le problème du chômage : les retraités sont à cet égard les plus favorables.

L'opinion des chômeurs se nuance plutôt en fonction du type de mesure : s'ils se montrent plus souvent réservés sur le bien fondé des activités d'intérêt général (47% les trouvent *inutiles* contre 31% en moyenne), ils acceptent beaucoup plus volontiers la mesure relative à l'exercice de "petits boulots" (85% l'estiment *normale*). Les employés et les ouvriers ressentent également plus souvent, comme les chômeurs, l'inutilité des A.I.G., mais c'est dans ces deux catégories que le refus des "petits boulots" est le plus fort, alors que 85% des cadres et professions libérales admettent cette possibilité pour les chômeurs. L'indulgence à l'égard des plus défavorisés émane une fois encore des couches sociales les plus élevées, et les plus protégées du chômage, et non de celles sur qui pèsent plus fortement le "spectre" du chômage et qui sont les plus susceptibles de se trouver dans la situation difficile de privation d'emploi.

Ces résultats tendent à montrer que la solidarité ou l'effort de solidarité ne s'exerce pas beaucoup entre les personnes qui en dépendent directement ou entre ses "bénéficiaires potentiels"; ce sont plutôt les couches les moins susceptibles d'en bénéficier qui se disent les plus favorables à la pratiquer, sous ses multiples formes.

V - LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'EUROPE DE 1992 : PAS DE PERSPECTIVE D'AMELIORATION

Interrogés (en 1988 uniquement) à propos des conséquences de l'Europe de 1992 sur la situation des salariés dans les entreprises françaises (salaires, durée du travail, conditions de travail ...), les Français estiment le plus souvent que cette situation *restera identique* (40%) ou même qu'elle va *plutôt se détériorer* (35%). Les perspectives plus optimistes d'amélioration sont partagées par moins d'un quart de la population.

Ce sont les jeunes qui affichent le plus d'espoir : 32% des moins de 25 ans penchent pour une amélioration; après 50 ans, la vision de l'avenir est plus sombre : 39% pensent à une détérioration.

Les chômeurs, les employés et les ouvriers se montrent plus optimistes à cet égard que les cadres, professions libérales et autres actifs, qui s'attendent plutôt à une détérioration de la situation des salariés français. Cette perception négative est aussi plus fréquente chez les retraités. Les ménagères ont plutôt tendance à penser que rien ne changera, et c'est dans la catégorie des autres inactifs, qui regroupe essentiellement des jeunes étudiants, rappelons-le, que la prévision "d'un mieux" est la plus forte.

Cet ensemble de résultats met en évidence l'importance du facteur risque de chômage dans la formation des opinions en ce domaine, plus que le fait d'être actif occupé ou inactif. En effet, les actifs ne se situent pas sur le même plan : les catégories sociales les plus élevées n'ont pas les mêmes comportements que les moins favorisées, sur lesquelles pèsent plus lourdement la hantise du chômage et de ses conséquences. Mais ce sont aussi les catégories les plus favorisées qui se montrent les plus indulgentes et les plus solidaires, que ce soit au niveau des politiques de financement ou du traitement social du chômage. En outre, moins concernées par le vécu de la privation d'emploi, et donc par l'urgence des remèdes attendus, ces catégories montrent plus souvent, au travers des positions exprimées, un esprit critique face à la manière et aux moyens de gérer le mal. Il s'agit alors plus d'opinions révélatrices d'une réflexion sur le problème que d'une acceptation de "solutions -pansements".

Ainsi, plusieurs grands groupes se distinguent :

- Les chômeurs constituent une entité tout à fait caractéristique; vivant concrètement la situation de privation d'emploi, et mieux placés pour savoir ce que représentent les difficultés rencontrées, telles que les situations d'insuffisance de ressources, voire de précarité, d'exclusion sociale..., ils sont plus pessimistes que les autres et penchent plutôt pour des politiques du chômage qui leur sont favorables.

- Proches des chômeurs, **les ouvriers**, population à risque élevé de chômage, ont des positions le plus souvent similaires, sauf sur certains aspects comme l'exercice des petits boulots par exemple. Mais, comme les premiers, ils attendent beaucoup de la redistribution et de la solidarité collective. **Les employés**, pour qui le risque est peut-être moins grand mais toutefois réel, ont des attitudes souvent proches de celles des ouvriers.

- **Les professions libérales et les cadres**, catégories les moins touchées et à moindre risque, ont des positions qui diffèrent généralement de celles des précédentes couches de la population. Conscients de l'existence du mal profond que constitue le chômage, ils se montrent à la fois plus indulgents, plus solidaires, mais aussi plus critiques dans les solutions proposées pour y remédier. Leurs opinions se situent davantage dans une optique à plus long terme du traitement du mal en profondeur, alors que pour les personnes concernées par les problèmes du chômage, les solutions à court terme revêtent un caractère prioritaire.

- **Les retraités** forment un autre groupe "à part". Non concernés par le chômage, comme dans beaucoup d'autres domaines, ce sont les moins bien informés, les moins critiques, les plus satisfaits de l'état actuel des choses. Pas de remise en cause, pas de conception individualiste non plus, une politique identique et égalitaire pour tous les chômeurs.

L'incidence de l'âge ne s'exerce pas de manière aussi homogène. Ce critère seul ne détermine pas des opinions et des attitudes caractéristiques; c'est en association avec d'autres composantes, comme le statut socio-culturel, que son interaction est la plus significative. Certes, globalement, **les jeunes**, qui sont aussi structurellement les plus touchés et donc les plus sensibilisés aux problèmes du chômage, se distinguent des plus âgés, dont le niveau de préoccupation à cet égard est bien différent. Mais on n'observe pas de comportement typique d'une tranche d'âge donnée.

Les tableaux ci-après (tableaux 1 à 16) illustrent ce "zoom" sur la perception du chômage et des politiques le concernant, tel que le sujet a été traité dans l'enquête "Conditions de vie" du Crédoc.

Tableau 1
Le chômage, son financement et son indemnisation
1987 et 1988

En %

	1987	1988	Population des 2 vagues
menace de chômage			
. Oui, mais personne n'est au chômage pour l'instant	12,8	12,5	12,6
. Oui, est déjà (ou un membre du foyer) au chômage	14,2	14,5	14,3
. Non	72,9	72,8	72,9
. Ne sait pas	0,1	0,2	0,2
<i>(effectifs)</i>	<i>(1992)</i>	<i>(1997)</i>	<i>(3989)</i>
Vécu du chômage			
* Période(s) de chômage au cours des 10 dernières années			
. Oui, 1 fois	14,8	15,2	15,0
. Oui, 2 fois	4,4	5,5	4,9
. Oui, 3 fois ou plus	4,8	3,8	4,3
. Recherche d'un 1er emploi	1,1	1,5	1,3
. Non, jamais	74,9	74,0	74,5
<i>(effectifs)</i>	<i>(1998)</i>	<i>(2000)</i>	<i>(3998)</i>
* Chômage au cours des 12 derniers mois (population active)			
. Oui	12,4	12,1	11,7
. Non	87,6	87,9	88,3
<i>(effectifs)</i>	<i>(943)</i>	<i>(957)</i>	<i>(1869)</i>
Evolution du chômage			
Le nombre de chômeurs va :			
. Augmenter pendant plusieurs années	68,1	60,7	64,4
. Se stabiliser dans un avenir proche	26,3	33,2	29,7
. Diminuer dans un avenir proche	4,6	5,3	5,0
. Ne sait pas	1,0	0,8	0,9
<i>(effectifs)</i>	<i>(1998)</i>	<i>(2000)</i>	<i>(3998)</i>
Inquiétude vis-à-vis du risque de chômage			
. Beaucoup	41,5	33,3	37,4
. Assez	20,7	22,1	21,4
. Un peu	17,5	19,5	18,5
. Pas du tout	20,3	24,7	22,5
<i>(effectifs)</i>	<i>(1993)</i>	<i>(2000)</i>	<i>(3993)</i>

	1987	1988	Population des 2 vagues
Connaissance indemnisation des chômeurs			
* Les chômeurs sont-ils tous indemnisés ?			
. Oui	26,3	22,0	24,2
. Non	71,9	77,2	74,5
. Ne sait pas	1,8	0,8	1,3
	(effectifs) (1995)	(2000)	(3995)
* % de chômeurs non indemnisés			
. 0 à 10%	9,0	11,3	10,2
. 11 à 20%	14,1	17,5	15,9
. 21 à 30%	15,3	15,6	15,5
. 31 à 50%	16,1	14,1	15,1
. 51 à 80%	3,4	2,6	3,0
. ne sait pas	42,1	38,9	40,3
	(effectifs) (1421)	(1538)	(2959)
Financement du chômage			
* Solution préférable pour faire face aux charges financières du chômage			
. Augmenter les cotisations ou les impôts	36,9	38,8	37,8
. Diminuer les dépenses occasionnées par le chômage	54,5	54,9	54,7
. Ne sait pas	8,6	6,3	7,5
	(effectifs) (1985)	(2000)	(3985)
* Comment réduire les dépenses			
. Diminuer le nombre de bénéficiaires	33,1	30,8	32,0
. Diminuer le montant des allocations	17,4	21,5	19,4
. Diminuer la durée des versements	43,3	41,3	42,3
. Ne sait pas	6,2	6,4	6,3
	(effectifs) (1071)	(1097)	(2168)
Calcul des indemnités			
Les indemnités de chômage doivent être :			
. Calculées en fonction du nombre d'années d'activité	12,5	12,7	12,6
. Calculées en fonction du montant du salaire	18,4	19,5	18,9
. Modulées selon les ressources globales du foyer	43,8	47,4	45,6
. Identiques pour tous les chômeurs	24,2	19,2	21,7
. Ne sait pas	1,1	1,2	1,2
	(effectifs) (1992)	(2000)	(3992)
Recours en cas de chômage			
. Parents	32,3	32,7	32,5
. Amis	3,8	3,9	3,8
. Syndicat, association professionnelle	6,4	4,5	5,4
. Aide sociale	27,5	29,6	28,6
. Assistants sociaux	14,9	14,2	14,6
. Organisme d'entraide	8,9	8,8	8,9
. Autre	3,4	3,8	3,6
. Ne sait pas, à personne	2,8	2,5	2,6
	(effectifs) (1998)	(2000)	(3998)

Tableau 2
Le chômage, son financement et son indemnisation
selon le statut d'activité et la catégorie socio-professionnelle

1987 et 1988 - 4000 personnes - en %

(effectifs)	CHO M EURS (328)	ACTIFS OCCUPES					INACTIFS				ENS. DE LA POP. (3998)
		Prof.lib cadres (531)	Empl. (504)	Ouvrier (502)	Autres actifs (342)	Ens.act occup. (1882)	Mén. s/prof (691)	Retrait. (820)	Autres inact. (277)	Ens. inactifs (1788)	
Menace de chômage											
. Oui, mais pers. au chômage	3,8	12,0	22,3	28,4	9,9	18,8	9,9	2,4	18,8	7,8	12,6
. Oui, déjà au chômage	89,6	3,7	6,3	13,3	8,4	7,8	11,1	3,5	9,0	7,3	14,3
. Non	6,6	84,3	71,4	58,1	81,7	73,4	78,7	93,8	71,8	84,6	72,9
Vécu du chômage											
*Chômage 10 dern.années											
. Oui, 1 fois	46,8	15,8	21,5	20,9	8,1	17,3	9,5	4,6	7,3	6,9	15,0
. Oui, 2 fois	17,5	3,4	5,3	9,8	4,8	5,8	2,8	0,6	1,5	1,6	4,9
. Oui, 3 fois ou plus	16,6	3,3	5,3	7,6	3,3	5,0	3,0	0,1	0,9	1,3	4,3
. Recherche d'un 1er emploi	12,3	0,2	0,4	-	-	0,2	0,6	0,1	0,7	0,4	1,3
. Non, jamais	6,8	77,3	67,5	61,7	83,8	71,7	84,1	94,6	89,6	89,8	74,5
*Chômage 12 derniers mois (population active)											
. Oui		8,7	13,3	16,4	7,3	11,7					
. Non		91,3	86,7	83,6	92,7	88,3					
(effectifs)		(524)	(493)	(496)	(341)	(1855)					
Evolution du chômage											
. Va augmenter	78,2	60,0	68,1	70,9	63,2	65,7	61,2	58,5	65,0	60,6	64,4
. Va se stabiliser	18,3	35,6	29,5	24,9	31,4	30,3	32,2	32,2	25,7	31,2	29,7
. Va diminuer	2,9	4,0	2,4	3,4	4,5	3,5	5,1	7,6	9,0	6,8	5,0
Inquiétude vis-à-vis du chômage											
. Beaucoup	65,0	20,0	40,8	46,2	24,1	33,4	43,0	31,2	36,4	36,6	37,4
. Assez	17,7	22,0	22,6	23,9	23,1	22,8	21,2	19,6	22,0	20,6	21,4
. Un peu	11,1	27,7	20,5	16,5	18,2	21,0	19,2	12,6	25,5	17,1	18,5
. Pas du tout	6,2	30,3	16,1	13,2	34,0	22,6	16,4	36,2	16,1	25,4	22,5
Connaissance indemnisation des chômeurs											
*Chômeurs tous indemnisés											
. Oui	15,5	13,9	20,5	18,5	29,4	19,7	26,6	35,5	24,8	30,5	24,2
. Non	83,8	86,1	78,5	81,1	69,3	79,7	72,9	60,6	74,2	67,4	74,5
*% de chôm.non indemnisés											
. 0 à 10%	4,6	11,7	8,7	10,2	12,1	10,6	6,7	14,0	14,4	11,1	10,2
. 11 à 20%	16,5	24,0	16,3	16,3	13,0	18,1	11,0	14,3	14,8	13,0	15,9
. 20 à 30%	14,8	19,1	16,8	15,1	18,1	17,2	14,5	11,9	14,6	13,4	15,5
. 31 à 50%	22,8	11,9	18,5	19,5	11,3	15,6	14,6	9,9	14,0	12,5	15,1
. 51 à 80%	5,2	3,1	4,3	3,2	0,8	3,1	2,5	1,5	4,4	2,4	3,0
. Ne sait pas	36,1	30,2	35,3	35,7	44,7	35,4	50,7	48,4	37,8	47,6	40,3
(effectifs)	(274)	(452)	(396)	(404)	(236)	(1489)	(497)	(496)	(204)	(1197)	(2960)

Les pourcentages indiqués "en italique" portent sur des effectifs faibles (< 30 individus).

(Tableau 2)

	CHO M EURS (328) <i>(effectifs)</i>	ACTIFS OCCUPES					INACTIFS				ENS. DE LA POP. (3998)
		Prof.lib cadres (531)	Empl. (504)	Ouvrier (502)	Autres actifs (342)	Ens.act occup. (1882)	Mén. s/prof (691)	Retrait. (820)	Autres inact. (277)	Ens. inactifs (1788)	
Financement du chômage											
*Solution préférable											
. Accroître les recettes	50,7	44,2	30,9	31,0	26,7	33,9	37,1	40,2	43,5	39,5	37,8
. Réduire les dépenses	41,9	48,7	63,0	61,4	65,0	58,9	55,8	50,0	52,9	52,7	54,7
. Ne sait pas	7,4	7,1	6,1	7,6	8,3	7,2	7,1	9,8	3,6	7,8	7,5
*Comment réduire dépenses											
. Diminuer nbre bénéficiaires	37,8	29,2	33,5	36,3	28,9	32,3	35,3	27,4	27,5	30,6	32,0
. Diminuer montant alloc.	17,3	20,0	17,2	17,1	21,3	18,8	20,2	20,9	20,7	20,6	19,4
. Diminuer durée versements <i>(effectifs)</i>	36,0 (136)	46,5 (256)	43,2 (316)	40,3 (307)	43,2 (219)	43,1 (1100)	39,4 (384)	43,6 (403)	45,9 (146)	42,2 (933)	42,3 (2168)
Calcul des indemnités											
selon:											
. Nbre d'années d'activité	14,6	12,2	12,7	13,5	14,9	13,2	12,7	10,6	12,4	11,7	12,6
. Montant du salaire	23,2	19,8	17,6	19,3	14,5	18,1	19,8	18,3	19,4	19,1	18,9
. Ressources globales du foyer	41,7	53,6	49,1	38,8	46,6	47,2	45,3	42,0	50,9	44,6	45,6
. Identiques pour tous	19,9	13,2	20,1	27,9	22,2	20,6	21,7	26,5	16,5	23,1	21,7
Recours en cas de chômage											
. Parents	25,0	38,0	36,1	34,0	36,9	36,2	30,3	26,4	40,2	30,0	32,5
. Amis	4,3	5,1	3,3	5,6	3,7	4,5	3,1	2,0	6,1	3,1	3,8
. Syndicat, assoc. prof.	3,3	8,0	6,6	4,7	3,8	6,1	5,3	4,5	7,1	5,2	5,4
. Aide sociale	33,6	23,2	30,5	28,7	26,5	27,2	30,0	32,2	17,4	29,0	28,6
. Assistants sociaux	19,8	10,7	10,0	16,8	13,3	12,6	17,6	14,0	15,6	15,7	14,6
. Organisme d'entraide	8,0	10,5	8,7	6,6	8,2	8,5	8,1	10,3	9,3	9,3	8,9
. Autre	5,0	2,7	3,8	2,0	5,0	3,2	3,4	4,2	2,9	3,7	3,6

Les pourcentages indiqués *"en italique"* portent sur des effectifs faibles (< 30 individus).

Tableau 3
Le chômage, son financement et son indemnisation
selon l'âge

1987 et 1988 - 4000 personnes - en %

<i>(effectifs)</i>	< 25 ans (579)	25 à 39 ans (1297)	40 à 49 ans (494)	50 à 59 ans (624)	60 ans et + (1006)	Ensemble (3998)
<u>Menace de chômage</u>						
. Oui, mais personne n'est au chômage	20,4	16,4	14,9	12,0	2,6	12,6
. Oui, est déjà au chômage	23,8	15,9	17,3	17,0	3,8	14,3
. Non	55,8	67,6	67,8	70,5	93,4	72,9
<u>Vécu du chômage</u>						
*Chômage 10 dernières années						
. Oui, 1 fois	21,5	22,3	13,0	12,6	4,4	15,0
. Oui, 2 fois	9,1	8,8	2,5	2,2	0,4	4,9
. Oui, 3 fois ou plus	10,3	7,4	1,6	1,2	-	4,3
. Recherche d'un 1er emploi	5,6	1,1	0,5	0,2	0,1	1,3
. Non, jamais	53,5	60,4	82,4	83,8	95,1	74,5
*Chômage 12 derniers mois (population active)						
. Oui	28,6	12,4	5,4	4,8	2,6	11,7
. Non	71,4	87,6	94,6	95,2	97,4	88,3
<i>(effectifs)</i>	(260)	(884)	(349)	(307)	(69)	(1869)
<u>Evolution du chômage</u>						
. Va augmenter	67,1	68,3	64,4	63,1	58,6	64,4
. Va se stabiliser	26,8	27,1	31,8	32,4	32,2	29,7
. Va diminuer	5,1	4,2	3,2	3,8	7,4	5,0
<u>Inquiétude face au chômage</u>						
. Beaucoup	39,9	35,8	37,0	45,1	34,1	37,4
. Assez	25,3	21,6	22,4	22,3	17,9	21,4
. Un peu	23,5	21,8	19,2	15,2	12,9	18,5
. Pas du tout	12,3	20,8	21,1	17,2	34,6	22,5

Les pourcentages indiqués "en italique" portent sur des effectifs faibles (< 30 individus)

(Tableau 3)

	< 25 ans (579)	25 à 39 ans (1297)	40 à 49 ans (494)	50 à 59 ans (624)	60 ans et + (1006)	Ensemble (3998)
<i>(effectifs)</i>						
Connaissance indemnisation des chômeurs						
*Chômeurs tous indemnisés						
. Oui	16,7	18,8	25,7	22,0	36,0	24,2
. Non	82,8	80,9	74,0	76,5	60,7	74,5
% de chômeurs non indemnisés						
. 0 à 10%	8,7	9,0	10,9	11,8	12,0	10,2
. 11 à 20%	14,5	18,5	19,2	14,4	11,5	15,9
. 21 à 30%	15,0	19,1	14,2	14,8	11,0	15,5
. 31 à 50%	19,5	18,4	11,7	12,1	9,9	15,1
. 51 à 80%	5,5	2,9	3,1	2,7	1,4	3,0
. Ne sait pas	36,8	32,1	40,9	44,2	54,2	40,3
<i>(effectifs)</i>	(479)	(1043)	(361)	(474)	(603)	(2960)
Financement du chômage						
*Solution préférable						
. Accroître les recettes	35,8	37,8	36,3	37,0	40,3	37,8
. Réduire les dépenses	59,0	55,2	56,4	54,8	50,6	54,7
. Ne sait pas	5,2	7,0	7,3	8,2	9,1	7,5
*Comment réduire les dépenses						
. Diminuer nbre des bénéficiaires	30,4	32,0	32,5	36,6	29,4	32,0
. Diminuer montant des allocations	19,7	18,0	18,9	19,6	21,5	19,4
. Diminuer durée des versements	43,1	45,2	43,1	36,6	41,1	42,3
. Ne sait pas	6,8	4,8	5,5	7,2	8,0	6,3
<i>(effectifs)</i>	(338)	(712)	(277)	(341)	(500)	(2168)
Calcul des indemnités selon:						
. Nbre d'années d'activité	11,7	13,0	14,6	13,1	11,4	12,6
. Montant du salaire	19,2	20,2	17,1	18,5	18,4	18,9
. Ressources globales du foyer	49,9	46,3	48,1	45,2	41,3	45,6
. Identiques pour tous	18,6	19,9	19,2	22,4	26,5	21,7
Recours en cas de chômage						
. Parents	43,0	38,2	30,1	22,9	26,2	32,5
. Amis	6,5	4,4	2,7	4,0	2,1	3,8
. Syndicat, assoc. professionnelle	4,9	5,1	10,6	5,3	3,9	5,4
. Aide sociale	22,2	25,9	28,6	34,4	32,0	28,6
. Assistants sociaux	14,0	14,6	12,6	14,5	15,8	16,6
. Organisme d'entraide	6,8	7,3	9,1	12,8	9,5	8,9
. Autre	1,7	3,3	3,7	3,6	5,0	3,6

Les pourcentages indiqués "en italique" portent sur des effectifs faibles (< 30 individus)

Tableau 4
Le traitement social du chômage
en 1988

En %

Préretraite ou réinsertion professionnelle des jeunes

En cas de licenciements pour cause économique :

. Départ en préretraite des salariés de + 50 ans	68,1
. Départ des salariés les plus jeunes, en les aidant à se reclasser	29,3
. Ne sait pas	2,6
(effectifs)	(2000)

La préretraite pour les + 50 ans :

* Efficacité de la mesure pour diminuer le chômage

. Oui	56,3
. Non	43,0
. Ne sait pas	0,7
(effectifs)	(2000)

* Accord pour adopter une telle mesure

. Oui	90,0
. Non	8,9
. Ne sait pas	1,1
(effectifs)	(1126)

Catégories de chômeurs à aider en priorité
(aide à la réinsertion professionnelle)

	Réponse 1	Réponse 2	% ayant cité
. Les chômeurs venant d'être licenciés	14,1	15,1	29,2
. Les chômeurs de longue durée	39,5	25,8	65,3
. Les jeunes	32,0	34,8	66,8
. Les personnes de + 50 ans	10,8	15,2	26,0
. Les femmes	1,4	7,0	8,4
. Autre	1,6	0,2	1,8
. Ne sait pas	0,6	1,9	2,5
Ensemble	100,0	100,0	-
(effectifs)	(2000)	(2000)	

Tableau 5
Le traitement social du chômage
selon le statut d'activité et la catégorie socio-professionnelle

1988 - 2000 personnes - en %

<i>(effectifs)</i>	CHO M EURS <i>(170)</i>	ACTIFS OCCUPES					INACTIFS				ENS. DE LA POP. <i>(2000)</i>
		Prof.lib cadres <i>(272)</i>	Empl. <i>(248)</i>	Ouvrier <i>(247)</i>	Autres actifs <i>(172)</i>	Ens.act occup. <i>(940)</i>	Mén. s/prof <i>(363)</i>	Retrait. <i>(388)</i>	Autres inact. <i>(139)</i>	Ens. inactifs <i>(891)</i>	
Préretraite ou réinsertion profess. des jeunes											
. Préretraite pour les + 50 ans	72,9	61,4	68,5	75,0	63,0	67,1	68,2	69,7	65,5	68,4	68,1
. Réinsertion des plus jeunes	26,0	33,2	29,5	23,0	32,8	29,5	30,7	26,9	34,5	29,7	29,3
Préretraite des + 50 ans											
Efficacité de la mesure pour diminuer le chômage :											
. Oui	63,4	48,5	56,3	58,7	52,3	53,8	59,8	55,3	58,2	57,6	56,3
. Non	36,6	51,3	43,3	40,8	45,0	45,4	39,6	43,4	41,8	41,6	43,0
Accord pour adopter mesure:											
. Oui	92,8	87,7	91,2	89,1	83,0	88,2	86,5	94,8	93,8	91,0	90,0
. Non	5,0	12,3	7,2	9,3	17,0	10,9	11,5	4,8	6,2	7,9	8,9
<i>(effectifs)</i>	<i>(108)</i>	<i>(132)</i>	<i>(139)</i>	<i>(145)</i>	<i>(90)</i>	<i>(506)</i>	<i>(217)</i>	<i>(214)</i>	<i>(81)</i>	<i>(513)</i>	<i>(1126)</i>
Catégories de chômeurs à aider en priorité (Rép.1)											
. Chômeurs venant d'être licenciés	16,4	14,4	<i>10,5</i>	17,0	<i>14,2</i>	14,1	15,1	14,6	7,6	13,7	14,1
. Chômeurs de longue durée	38,8	43,4	44,3	42,6	30,2	41,0	37,7	34,1	50,4	38,1	39,5
. Les jeunes	30,1	29,2	35,6	29,4	35,8	32,1	28,2	37,8	27,1	32,2	32,0
. Les personnes de + 50 ans	<i>10,4</i>	8,7	<i>8,1</i>	<i>7,4</i>	13,0	9,0	15,1	10,0	14,1	12,7	10,8
. Les femmes	<i>1,5</i>	<i>1,3</i>	<i>1,5</i>	<i>1,2</i>	<i>1,8</i>	<i>1,4</i>	2,7	<i>0,4</i>	-	<i>1,3</i>	1,4
. Autre	<i>2,1</i>	<i>2,4</i>	-	<i>2,0</i>	<i>3,3</i>	<i>1,8</i>	<i>1,0</i>	<i>1,6</i>	0,8	<i>1,3</i>	1,6

Les pourcentages indiqués "en italique" portent sur des effectifs faibles (< 30 individus).

Tableau 6
Le traitement social du chômage
selon l'âge

1988 - 2000 personnes - en %

<i>(effectifs)</i>	< 25 ans <i>(294)</i>	25 à 39 ans <i>(644)</i>	40 à 49 ans <i>(248)</i>	50 à 59 ans <i>(308)</i>	60 ans et + <i>(507)</i>	Ensemble <i>(2000)</i>
Préretraite ou réinsertion professionnelle des jeunes						
. Préretraite pour les + 50 ans	66,4	69,1	69,4	66,4	68,3	68,1
. Réinsertion des plus jeunes	33,1	27,9	27,7	31,1	28,6	29,3
Préretraite pour les + 50 ans						
Efficacité de la mesure pour diminuer le chômage :						
. Oui	61,0	58,4	53,2	53,7	54,1	56,3
. Non	38,8	41,2	46,0	45,3	44,8	43,0
Accord pour adopter une telle mesure:						
. Oui	90,1	88,5	88,3	89,0	93,3	90,0
. Non	8,3	10,4	10,2	10,3	5,8	8,9
<i>(effectifs)</i>	<i>(179)</i>	<i>(376)</i>	<i>(132)</i>	<i>(165)</i>	<i>(274)</i>	<i>(1126)</i>
Catégories de chômeurs à aider en priorité (Réponse 1)						
. Chômeurs venant d'être licenciés	12,0	16,4	13,9	13,1	13,2	14,1
. Chômeurs de longue durée	45,6	42,8	43,0	31,1	35,2	39,5
. Les jeunes	31,0	27,9	30,7	37,5	35,0	32,0
. Les personnes de + 50 ans	9,3	8,9	6,9	14,1	13,8	10,8
. Les femmes	1,3	1,8	2,3	0,8	0,7	1,4
. Autre	0,8	2,0	2,1	2,3	0,9	1,6

Les pourcentages indiqués "en italique" portent sur des effectifs faibles (< 30 individus).

Tableau 7
Revenu minimum pour les chômeurs
et lutte contre la pauvreté
1987

En %

Indemnités de chômage / SMIC	
. Plutôt supérieures	9,9
. Plutôt inférieures	65,3
. Ne sait pas	24,8
	<i>(effectifs)</i> (1998)
Revenu minimum garanti à tous les chômeurs	
. Oui	85,2
. Non	14,1
. Ne sait pas	0,7
	<i>(effectifs)</i> (1995)
Revenu minimum garanti aux plus pauvres (pas seulement aux chômeurs)	
. Oui	82,1
. Non	17,0
. Ne sait pas	0,9
	<i>(effectifs)</i> (1995)

Tableau 8
Revenu minimum pour les chômeurs
et lutte contre la pauvreté
selon le statut d'activité et la catégorie socio-professionnelle

1987 - 2000 personnes - en %

	CHO M EURS (158)	ACTIFS OCCUPES					INACTIFS				ENS. DE LA POP. (1998)
		Prof.lib cadres (259)	Empl. (256)	Ouvrier (255)	Autres actifs (170)	Ens.act occup. (942)	Mén. s/prof (328)	Retrait. (432)	Autres inact. (138)	Ens. inactifs (898)	
Indemnités chômage/SMIC											
. Plutôt supérieures	7,3	14,1	11,8	11,1	12,5	12,3	9,0	5,8	11,4	7,8	9,9
. Plutôt inférieures	81,2	64,2	71,4	75,7	59,4	68,4	63,4	53,9	66,0	59,2	65,3
. Ne sait pas	11,5	21,7	16,8	13,2	28,1	19,3	27,6	40,3	22,6	33,0	24,8
Revenu minimum garanti à tous les chômeurs											
. Oui	89,9	81,4	83,0	85,3	83,0	83,2	87,1	87,5	81,9	86,5	85,2
. Non	10,1	18,2	16,4	14,7	14,9	16,2	12,0	11,5	18,1	12,7	14,1
Revenu minimum garanti aux plus pauvres											
. Oui	88,5	80,9	79,7	84,1	73,0	80,0	83,6	83,6	80,9	83,2	82,1
. Non	9,5	18,5	19,4	15,4	26,1	19,3	16,0	15,0	19,1	16,0	17,0

Les pourcentages indiqués "en italique" portent sur des effectifs faibles (< 30 individus).

Tableau 9
Le revenu minimum pour les chômeurs et lutte contre la pauvreté
selon l'âge

1987 - 2000 personnes - en %

<i>(effectifs)</i>	< 25 ans (285)	25 à 39 ans (653)	40 à 49 ans (246)	50 à 59 ans (316)	60 ans et + (499)	Ensemble (1998)
Indemnités de chômage / SMIC						
. Plutôt supérieures	7,8	12,5	12,2	11,7	5,5	9,9
. Plutôt inférieures	73,0	70,9	64,0	66,9	53,1	65,3
. Ne sait pas	19,2	16,6	23,8	21,4	41,4	24,8
Revenu minimum garanti à tous les chômeurs						
. Oui	84,2	83,9	82,4	89,2	86,3	85,2
. Non	15,0	15,6	17,3	10,5	12,4	14,1
Revenu minimum garanti aux plus pauvres (pas seulement aux chômeurs)						
. Oui	80,8	82,8	81,9	80,2	83,4	82,1
. Non	17,6	16,8	17,8	18,8	15,4	17,0

Les pourcentages indiqués "en italique" portent sur des effectifs faibles (< 30 individus).

Tableau 10
Montant moyen mensuel
du Revenu minimum garanti à tous les chômeurs

En Francs

ENSEMBLE DE LA POPULATION		3769 (1302)
. Chômeurs	3789	CHOMEURS 3789
. Prof.lib, cadres	3834	
. Employés	3895	ACTIFS
. Ouvriers	3685	OCCUPES 3767
. Autres actifs	3563	
. Ménagères	3827	
. Retraités	3713	INACTIFS 3769
. Autres inactifs	3788	
. < 25 ans	3568	
. 25 à 39 ans	3818	
. 40 à 49 ans	3880	
. 50 à 59 ans	3775	
. 60 ans et +	3773	

Tableau 11
Les travaux d'intérêt général et les "petits boulots"
1987

En %

Les activités d'intérêt général																			
<p>* Mesure plutôt utile : 69,0%</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th align="center" colspan="2">Raison principale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>. Aide à retrouver un emploi</td> <td align="right">23,9</td> </tr> <tr> <td>. Apporte un complément de ressources</td> <td align="right">26,3</td> </tr> <tr> <td>. Aide à ne pas être exclu socialement</td> <td align="right">49,8</td> </tr> <tr> <td align="right" colspan="2"><i>(effectifs)</i></td> </tr> <tr> <td align="right" colspan="2"><i>(1372)</i></td> </tr> </tbody> </table>	Raison principale		. Aide à retrouver un emploi	23,9	. Apporte un complément de ressources	26,3	. Aide à ne pas être exclu socialement	49,8	<i>(effectifs)</i>		<i>(1372)</i>							
Raison principale																			
. Aide à retrouver un emploi	23,9																		
. Apporte un complément de ressources	26,3																		
. Aide à ne pas être exclu socialement	49,8																		
<i>(effectifs)</i>																			
<i>(1372)</i>																			
<p>* Mesure plutôt inutile 30,6%</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th align="center" colspan="2">Raison principale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>. N'aide pas à retrouver un emploi</td> <td align="right">26,2</td> </tr> <tr> <td>. N'incite pas à rechercher un emploi</td> <td align="center">-</td> </tr> <tr> <td>. Favorise travail sous-payé</td> <td align="right">52,4</td> </tr> <tr> <td>. Favorise pression sur les salaires</td> <td align="right">4,3</td> </tr> <tr> <td>. Ce ne sont pas de véritables emplois</td> <td align="right">14,4</td> </tr> <tr> <td>. Autre, ne sait pas</td> <td align="right">2,7</td> </tr> <tr> <td align="right" colspan="2"><i>(effectifs)</i></td> </tr> <tr> <td align="right" colspan="2"><i>(611)</i></td> </tr> </tbody> </table>	Raison principale		. N'aide pas à retrouver un emploi	26,2	. N'incite pas à rechercher un emploi	-	. Favorise travail sous-payé	52,4	. Favorise pression sur les salaires	4,3	. Ce ne sont pas de véritables emplois	14,4	. Autre, ne sait pas	2,7	<i>(effectifs)</i>		<i>(611)</i>	
Raison principale																			
. N'aide pas à retrouver un emploi	26,2																		
. N'incite pas à rechercher un emploi	-																		
. Favorise travail sous-payé	52,4																		
. Favorise pression sur les salaires	4,3																		
. Ce ne sont pas de véritables emplois	14,4																		
. Autre, ne sait pas	2,7																		
<i>(effectifs)</i>																			
<i>(611)</i>																			
<p>* Ne sait pas : 0,4%</p>																			
Les "petits boulots"																			
<p align="center">Chômeurs exerçant des emplois salariés de courte durée tout en continuant à percevoir une partie de leur indemnité de chômage</p>																			
<p>* "C'est normal" : 83,1%</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th align="center" colspan="2">Raison principale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>. Aide à retrouver un véritable emploi</td> <td align="right">24,5</td> </tr> <tr> <td>. Apporte un complément de ressources</td> <td align="right">44,6</td> </tr> <tr> <td>. Aide à ne pas être exclu socialement</td> <td align="right">21,3</td> </tr> <tr> <td>. Evite le travail au noir</td> <td align="right">9,3</td> </tr> <tr> <td>. Ne sait pas</td> <td align="right">0,3</td> </tr> <tr> <td align="right" colspan="2"><i>(effectifs)</i></td> </tr> <tr> <td align="right" colspan="2"><i>(1655)</i></td> </tr> </tbody> </table>	Raison principale		. Aide à retrouver un véritable emploi	24,5	. Apporte un complément de ressources	44,6	. Aide à ne pas être exclu socialement	21,3	. Evite le travail au noir	9,3	. Ne sait pas	0,3	<i>(effectifs)</i>		<i>(1655)</i>			
Raison principale																			
. Aide à retrouver un véritable emploi	24,5																		
. Apporte un complément de ressources	44,6																		
. Aide à ne pas être exclu socialement	21,3																		
. Evite le travail au noir	9,3																		
. Ne sait pas	0,3																		
<i>(effectifs)</i>																			
<i>(1655)</i>																			
<p>* "C'est anormal" : 16,3%</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th align="center" colspan="2">Raison principale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>. N'aide pas à retrouver un vrai emploi</td> <td align="right">24,0</td> </tr> <tr> <td>. N'incite pas à rechercher 1 vrai emploi</td> <td align="right">24,4</td> </tr> <tr> <td>. Risque de généralisation de l'emploi précaire</td> <td align="right">49,8</td> </tr> <tr> <td>. Autre</td> <td align="right">1,8</td> </tr> <tr> <td align="right" colspan="2"><i>(effectifs)</i></td> </tr> <tr> <td align="right" colspan="2"><i>(326)</i></td> </tr> </tbody> </table>	Raison principale		. N'aide pas à retrouver un vrai emploi	24,0	. N'incite pas à rechercher 1 vrai emploi	24,4	. Risque de généralisation de l'emploi précaire	49,8	. Autre	1,8	<i>(effectifs)</i>		<i>(326)</i>					
Raison principale																			
. N'aide pas à retrouver un vrai emploi	24,0																		
. N'incite pas à rechercher 1 vrai emploi	24,4																		
. Risque de généralisation de l'emploi précaire	49,8																		
. Autre	1,8																		
<i>(effectifs)</i>																			
<i>(326)</i>																			
<p>* Ne sait pas : 0,6%</p>																			

Tableau 12
Les activités d'intérêt général et les "petits boulots"
selon le statut d'activité et la catégorie socio-professionnelle

1987 - 2000 personnes - en %

	CHO M EURS (158)	ACTIFS OCCUPES					INACTIFS				ENS. DE LA POP. (1997)
		Prof.lib cadres (259)	Empl. (256)	Ouvrier (255)	Autres actifs (170)	Ens.act occup. (942)	Mén. s/prof (328)	Retrait. (432)	Autres inact. (138)	Ens. inactifs (897)	
Les activités d'intérêt général											
. Mesure plutôt utile	52,1	68,0	61,1	64,6	77,3	66,9	70,2	80,3	63,8	74,1	69,0
. Mesure plutôt inutile	47,4	31,7	38,9	34,5	21,2	32,5	29,8	19,1	36,2	25,6	30,6
Raison de l'utilité :											
. Aide à retrouver 1 emploi	24,6	14,9	26,9	24,2	25,7	22,6	24,2	23,2,	33,9	25,0	23,9
. Apport compl. ressources	23,8	17,2	25,0	30,9	24,9	24,3	29,2	29,7	22,2	28,5	26,3
. Contre exclusion sociale (effectifs)	51,6 (83)	67,9 (175)	48,1 (157)	44,9 (163)	49,4 (132)	53,1 (627)	46,6 (228)	47,1 (346)	43,9 (88)	46,5 (662)	49,8 (1372)
Raison de l'inutilité :											
. N'aide pas à retr.1 emploi	23,8	27,9	23,1	23,9	43,1	27,0	23,9	27,1	28,7	26,1	26,2
. Favorise trav.sous-payé	54,6	48,6	63,3	57,6	44,1	55,5	48,4	53,4	36,0	47,6	52,4
. Favorise pression salaires	5,0	3,7	1,8	4,2	5,5	3,4	3,3	6,5	6,8	5,2	4,3
. Pas de vrais emplois (effectifs)	12,5 (75)	18,7 (82)	10,3 (99)	14,3 (88)	7,3 (36)	13,3 (306)	20,4 (97)	9,8 (82)	19,9 (49)	16,5 (228)	14,4 (609)
Les "petits boulots"											
. C'est "normal"	84,8	84,8	78,0	79,4	82,9	81,2	82,4	87,1	82,9	84,8	83,1
. C'est "anormal"	15,2	14,6	22,0	19,3	16,0	18,1	17,6	11,8	17,1	14,7	16,3
Raison de trouver "normal"											
. Aide à retr.1 vrai emploi	28,3	22,7	24,4	26,9	28,7	25,4	22,3	23,5	22,7	22,9	24,5
. Apport compl.ressources	45,0	38,9	49,2	52,6	35,2	44,6	43,6	42,3	55,0	44,6	44,6
. Contre exclusion sociale	16,4	30,6	21,1	13,1	17,2	21,0	19,9	26,5	15,3	22,5	21,3
. Evite travail au noir (effectifs)	10,3 (134)	7,5 (219)	5,3 (199)	6,8 (203)	17,9 (141)	8,6 (762)	14,2 (270)	7,2 (376)	7,0 (114)	9,7 (759)	9,3 (1655)
Raison de trouver "anormal"											
. N'aide pas à retr.1 emploi	28,5	25,4	32,5	18,0	19,5	24,6	17,1	27,3	25,1	22,4	24,0
. N'incite pas à rechercher	10,5	25,4	33,3	28,9	24,3	28,8	23,1	17,1	25,1	21,2	24,4
. Généralise emploi précaire (effectifs)	61,0 (24)	49,2 (38)	34,2 (56)	53,1 (49)	56,2 (27)	46,6 (170)	59,8 (57)	45,9 (51)	45,6 (23)	51,9 (132)	49,8 (326)

Les pourcentages indiqués "en italique" portent sur des effectifs faibles (< 30 individus).

Tableau 13
Les activités d'intérêt général et les "petits boulots"
selon l'âge

1987 - 2000 personnes - en %

	< 25 ans (285)	25 à 39 ans (653)	40 à 49 ans (246)	50 à 59 ans (316)	60 ans et + (498)	Ensemble (1997)
Les activités d'intérêt général						
. Mesure plutôt utile	57,1	63,3	69,0	74,0	79,9	69,0
. Mesure plutôt inutile	42,9	36,6	30,4	25,5	19,1	30,6
Raison de l'utilité						
. Aide à retrouver 1 emploi	27,2	23,5	23,0	25,5	22,4	23,9
. Apport complément ressources	29,4	21,7	26,2	23,8	31,3	26,3
. Contre exclusion sociale	43,4	54,8	50,8	50,7	46,3	49,8
<i>(effectifs)</i>	<i>(161)</i>	<i>(410)</i>	<i>(170)</i>	<i>(234)</i>	<i>(397)</i>	<i>(1372)</i>
Raison de l'inutilité						
. N'aide pas à retrouver 1 emploi	23,7	26,4	28,4	23,3	29,9	26,2
. Favorise travail sous-payé	52,4	55,7	50,8	48,4	48,7	52,4
. Favorise pression sur salaires	4,2	3,9	4,4	5,6	4,1	4,3
. Pas de vrais emplois	15,9	12,8	13,1	18,2	14,4	14,4
<i>(effectifs)</i>	<i>(122)</i>	<i>(237)</i>	<i>(75)</i>	<i>(80)</i>	<i>(95)</i>	<i>(609)</i>
Les "petits boulots"						
. C'est "normal"	76,9	82,2	79,0	86,4	87,7	83,1
. C'est "anormal"	23,1	17,6	20,7	12,8	11,0	16,3
Raison de trouver "normal"						
. Aide à retrouver 1 emploi	19,3	24,8	26,5	25,6	25,0	24,5
. Apport complément ressources	57,1	46,7	43,1	38,7	40,4	44,6
. Contre exclusion sociale	14,0	19,6	21,1	25,4	24,6	21,3
. Evite travail au noir	9,6	8,3	9,3	10,3	9,6	9,3
<i>(effectifs)</i>	<i>(219)</i>	<i>(534)</i>	<i>(193)</i>	<i>(272)</i>	<i>(437)</i>	<i>(1655)</i>
Raison de trouver "anormal"						
. N'aide pas à retr. 1 emploi	16,3	21,7	32,5	30,6	25,4	24,0
. N'incite pas à rechercher emploi	27,4	28,5	25,7	15,1	17,8	24,4
. Généralise emploi précaire	54,8	49,8	41,8	54,3	47,8	49,8
<i>(effectifs)</i>	<i>(66)</i>	<i>(114)</i>	<i>(50)</i>	<i>(40)</i>	<i>(55)</i>	<i>(326)</i>

Les pourcentages indiqués "en italique" portent sur des effectifs faibles (< 30 individus).

Tableau 14
Les conditions de travail dans l'Europe de 1992
1988

2000 personnes - en %

Quelles conséquences l'Europe de 1992 aura-t-elle sur la situation des salariés dans les entreprises françaises : salaires, durée du travail, conditions de travail ...?

Cette situation va :

. Plutôt s'améliorer	23,5
. Plutôt se détériorer	34,7
. Restera identique	39,6
. Ne sait pas	2,2
Ensemble	100,0
<i>(effectifs)</i>	<i>(2000)</i>

Tableau 15
Les conditions de travail dans l'Europe de 1992
selon le statut d'activité et la catégorie socio-professionnelle

1988 - 2000 personnes - en %

	CHO M EURS	ACTIFS OCCUPES					INACTIFS				ENS. DE LA POP.
		Prof.lib cadres	Empl.	Ouvrier	Autres actifs	Ens.act occup.	Mén. s/prof	Retrait.	Autres inact.	Ens. inactifs	
Situation des salariés dans l'Europe de 1992 :											
. Va plutôt s'améliorer	28,1	22,2	29,0	29,8	16,3	24,9	21,2	16,5	34,4	21,2	23,5
. Va plutôt se détériorer	32,9	38,5	35,1	28,0	44,8	36,1	28,5	40,1	28,8	33,6	34,7
. Restera identique	38,5	37,6	35,4	39,6	33,9	36,8	48,1	40,3	35,4	42,7	39,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>(effectifs)</i>	<i>(170)</i>	<i>(272)</i>	<i>(248)</i>	<i>(247)</i>	<i>(172)</i>	<i>(940)</i>	<i>(363)</i>	<i>(388)</i>	<i>(139)</i>	<i>(891)</i>	<i>(2000)</i>

Tableau 16
Les conditions de travail dans l'Europe de 1992
selon l'âge

1988 - 2000 personnes - en %

Dans l'Europe de 1992, la situation des salariés dans les entreprises françaises:	< 25 ans	25 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et +	Ensemble
. Va plutôt s'améliorer	31,6	27,3	22,6	20,4	16,5	23,5
. Va plutôt se détériorer	26,8	32,2	35,2	38,8	39,9	34,7
. Restera identique	40,0	39,2	40,4	37,0	41,0	39,6
Ensemble <i>(effectifs)</i>	100,0 <i>(294)</i>	100,0 <i>(644)</i>	100,0 <i>(248)</i>	100,0 <i>(308)</i>	100,0 <i>(507)</i>	100,0 <i>(2000)</i>

DEUXIEME PARTIE

**DES ATTITUDES FORTEMENT LIEES A L'EVALUATION DU RISQUE
DE CHOMAGE**

Une dépendance étroite avec le statut socio-culturel

Deuxième partie

Des attitudes fortement liées à l'évaluation du risque de chômage Une dépendance étroite avec le statut socio-culturel

La démarche plus synthétique, qui fait l'objet de cette seconde partie, vise à élargir l'ensemble des résultats partiels mis précédemment en évidence et à résumer les différentes affinités d'opinions décelables dans la population, non seulement dans le domaine du chômage, mais aussi en rapport avec l'ensemble des autres sujets abordés dans l'enquête. Il s'agit de mettre en relation entre elles un certain nombre de variables et de faire apparaître les associations les plus pertinentes de situations objectives, d'attitudes ou d'opinions. Il s'agit de voir comment s'organisent dans l'espace général des opinions concernant divers aspects des conditions de vie, celles relatives à ce domaine spécifique du chômage, de déterminer et de caractériser des groupes de population en fonction de leurs attitudes à cet égard. Pour cela, les techniques d'analyses factorielles et les procédures de classification automatique ont été utilisées.

Plusieurs analyses ont été réalisées. Elles ont porté sur les échantillons des deux vagues réunies (1987 et 1988). Les variables actives (responsables de la construction de l'analyse) ont été sélectionnées parmi les questions d'opinions homogènes sur les deux années; ont été introduites comme variables supplémentaires - ou illustratives - un grand nombre des questions de l'enquête, communes aux deux vagues, ainsi que les aspects spécifiques abordés dans le domaine du chômage l'une ou l'autre année.

1 - Un premier axe de concernement ...

Une première analyse des correspondances multiples (a.c.m.) effectuée sur l'ensemble de la population n'a fait que confirmer l'existence du premier grand clivage qui oppose les chômeurs, c'est-à-dire *le groupe social le plus concerné* par le problème - aux opinions et attitudes typiques des classes défavorisées, aux conditions de vie difficiles, insatisfaites à tous égards, et demanderesses de politiques sociales - aux retraités, autrement dit les personnes *les moins préoccupées* par le chômage - et dont les opinions, lorsqu'elles s'expriment, traduisent le plus souvent un fort traditionalisme, une méconnaissance du fonctionnement des politiques et des rouages qui régissent notre société, une absence de critique et de remise en cause en tout domaine, une acceptation totale de la société comme elle est. En matière de politiques du chômage,

ces retraités tendraient à se montrer plutôt indulgents pour les chômeurs et favorables aux mesures prises ou proposées pour améliorer leur sort.

Cette forte opposition, constante dominante comme on a déjà pu l'observer dans la partie précédente, masque dans l'analyse les autres effets ou clivages existants, et ne permet pas d'aboutir à une classification satisfaisante. La partition s'organise en effet autour de l'axe "chômage / non chômage" avec notamment la formation d'une classe massive de personnes non menacées dans laquelle les retraités sont les plus caractéristiques.

2 - La mesure du risque de chômage : une forte dépendance avec le statut socio-culturel

On a donc procédé à une deuxième analyse, *en excluant la population des retraités*.

Ont été introduites comme variables actives les six questions suivantes, parfaitement homogènes sur les deux années 1987 et 1988 :

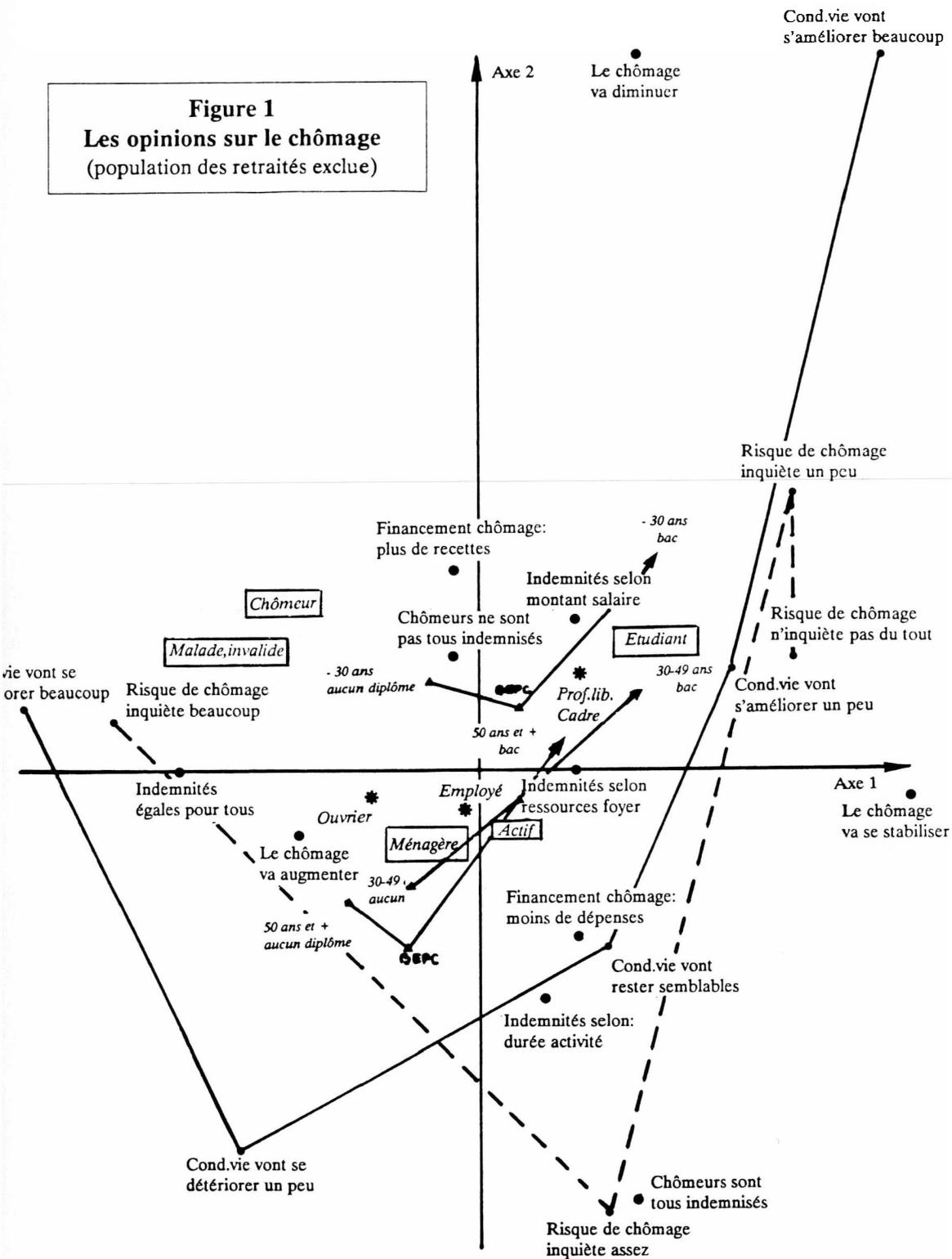
- Prévisions sur l'évolution du chômage
- Connaissance de l'indemnisation des chômeurs
- Financement du chômage
- Mode de calcul des indemnités
- Inquiétude face au risque de chômage
- Opinion sur l'évolution des conditions de vie à venir

Les variables illustratives recouvraient le plus largement possible l'ensemble des thèmes abordés; près de 240 variables ont été sélectionnées.

Il ressort tout d'abord de cette analyse, dont le plan factoriel des deux premiers axes (les plus explicatifs) est schématisé par la figure 1, que les facteurs les plus responsables de la construction de ces axes sont d'une part *le degré d'inquiétude face au risque de chômage*, et d'autre part *la perception des conditions de vie à venir*. Les plus inquiets (à gauche de la figure) s'opposent aux moins inquiets (à droite), les plus pessimistes sur la vie à venir s'opposent aux plus optimistes, dont la position très excentrée sur l'axe 2 s'associe fortement avec une vision "idyllique" d'une régression du chômage. Les autres opinions (beaucoup plus centrées) sur le chômage apparaissent beaucoup moins contributives et moins typées. C'est donc bien à nouveau **la mesure du risque de chômage** qui est à l'origine de la dissociation des attitudes en ce domaine. Autour de ces pôles de plus ou moins grande inquiétude, s'associe bien sûr une vision plus ou moins sombre du chômage.

Un autre enseignement intéressant de l'analyse est la mise en évidence de l'influence très nette du **statut socio-culturel** (situation socio-professionnelle, âge et diplôme) dans les différentes perceptions. Ainsi peut-on observer, sur la figure 1, à la fois la position

Figure 1
Les opinions sur le chômage
 (population des retraités exclue)



plus caractéristique de certains groupes sociaux - *les chômeurs* (quadrant supérieur gauche), *les ouvriers* (quadrant inférieur gauche) avec à proximité *les employés*, catégories les plus pessimistes, et dans le quadrant supérieur droit, *les cadres* et *professions libérales* ainsi que *les étudiants*, catégories les plus optimistes - et l'incidence très claire de *l'âge et du diplôme* (cf. les trois trajectoires correspondant aux trois tranches d'âge). Les "sans diplôme" se situent à gauche de la figure, du côté des chômeurs pour les plus jeunes, et non loin des ouvriers pour les moins jeunes, du côté de l'existence du risque et de l'inquiétude; ils s'opposent aux plus diplômés (quadrant supérieur droit), les moins exposés au chômage.

La connaissance (proportion de chômeurs indemnisés), les opinions relatives au financement du chômage ou aux modalités d'indemnisation n'apparaissent pas aussi typées. La connaissance relève à la fois du concernement (les chômeurs, les plus au coeur du problème) et du niveau socio-culturel (les plus diplômés); les partisans d'une politique d'accroissement des recettes ne se situent pas seulement parmi les plus concernés (les chômeurs); et si une réduction des dépenses tend à être une opinion plus caractéristique de l'ensemble des actifs, certains d'entre eux s'en éloignent nettement (position des cadres et professions libérales), du fait, là encore, de l'influence du niveau socio-culturel.

Il ressort donc de cette analyse que ce sont **des facteurs objectifs** plus que des opinions qui sont à l'origine des clivages les plus pertinents sur ce thème. **La réalité du chômage** (les chômeurs), **la potentialité de chômage** (les plus exposés), ou **l'absence de risque**, trois configurations liées au **statut socio-culturel**, sont des situations objectives dans lesquelles interfèrent a posteriori des opinions. Ce ne sont pas les opinions qui déterminent les situations. C'est pourquoi, cette deuxième analyse n'a pas abouti non plus à la formation de classes d'opinions.

Cependant, il convient de souligner que ces deux essais ont été intéressants. Ils ont le mérite de confirmer l'opposition entre les chômeurs et les retraités; ils confirment également que les attitudes dans le domaine du chômage dépendent de situations objectives et ne se limitent pas au seul statut d'activité : actif occupé, chômeur, inactif. Si les chômeurs constituent un groupe bien sûr très typé, on ne décèle pas un comportement typique des entités "actifs occupés" ou "inactifs"; d'autres facteurs de dépendance existent, notamment l'âge et le statut socio-culturel, et sont responsables de dissociations internes à ces grandes catégories. Enfin, elles valident une constante sous-jacente en permanence : l'évaluation du risque de chômage.

Compte tenu de ces résultats, on a réalisé une troisième a. c. m. qui fait ressortir à la fois l'influence de la mesure du risque et celle du statut socio-culturel. **La caractérisation se fait à partir des situations objectives, liées au facteur "risque de chômage".**

3 - Trois groupes typés : les chômeurs actuels, les chômeurs potentiels et les "protégés" du chômage

A partir des résultats de l'analyse des correspondances multiples, une typologie en 5 classes a été retenue. En fait, les différents essais réalisés montrent l'existence, sur ce thème, de **trois classes stables** qui correspondent aux trois cas de figure face au chômage : **la menace, la réalité, l'absence de risque**. Deux autres "petits noyaux" ont été conservés : ils isolent d'une part ceux qui auraient recours à des amis en cas de difficultés par suite d'un chômage prolongé (jeunes actifs parisiens) , et d'autre part, des personnes peu concernées en général (personnes âgées autres que les retraités).

a) les résultats de l'a.c.m.

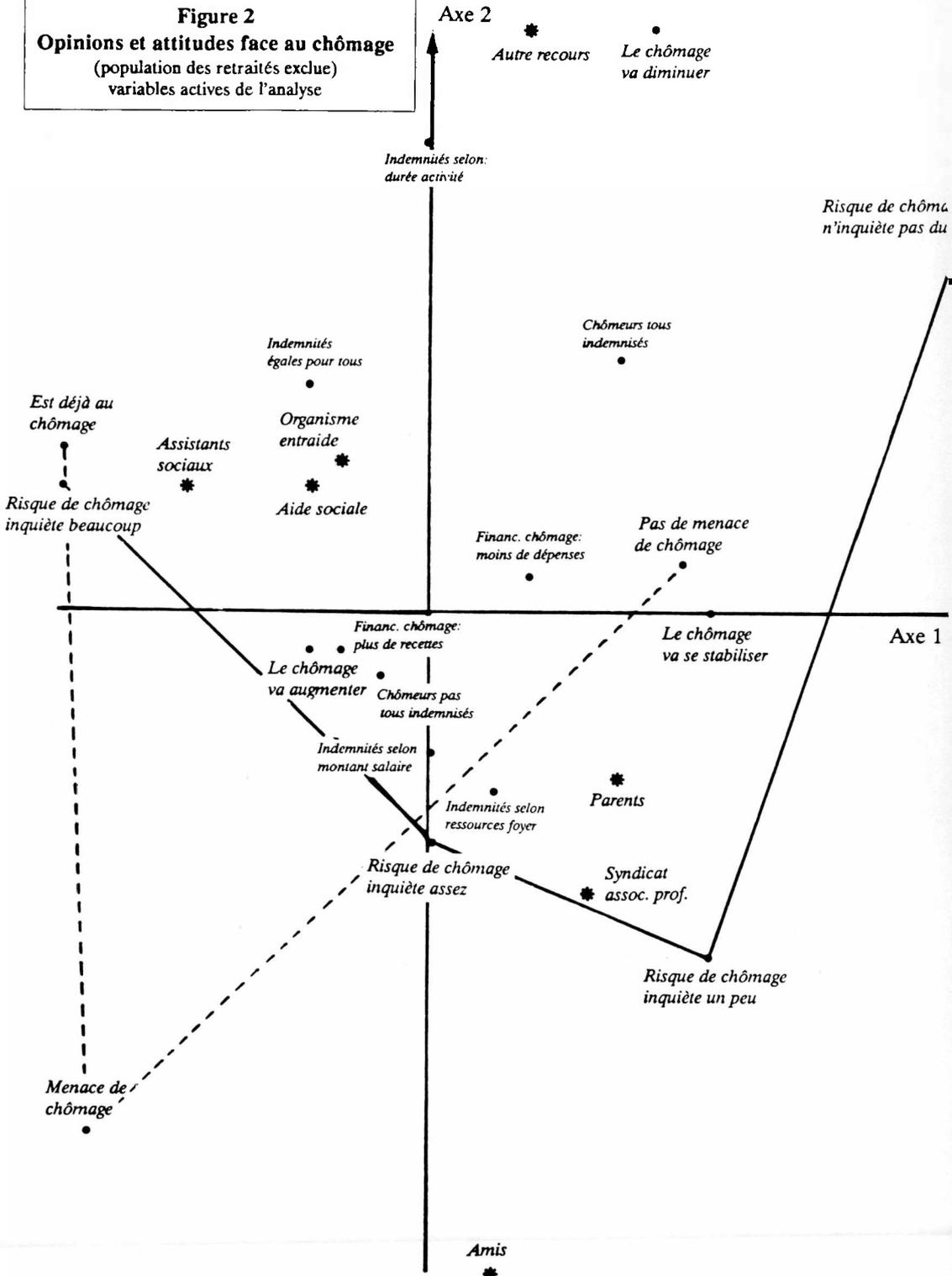
Comme la précédente, cette analyse a été réalisée sur les deux échantillons 1987 et 1988, en excluant les retraités. Les proximités ou les affinités de situations et d'opinions se sont définies à partir des réponses aux questions suivantes, les questions actives de l'analyse :

- Menace de chômage (pour soi ou pour un membre du foyer)
- Recours en cas de chômage prolongé
- Prévisions sur l'évolution du chômage
- Connaissance de l'indemnisation des chômeurs
- Financement du chômage
- Mode de calcul des indemnités de chômage
- Inquiétude face à l'éventualité du chômage (pour soi ou pour des proches).

Les variables supplémentaires ou illustratives recouvrent tous les domaines des conditions de vie abordés dans l'enquête.

Le plan des deux premiers axes de l'analyse (schématisé par la figure 2) montre bien la prépondérance de deux facteurs fortement liés : "risque de chômage" et "niveau d'inquiétude face au risque". Les trois groupes caractéristiques se dessinent clairement : en haut à gauche, se positionnent **les chômeurs, les plus inquiets**; en bas à gauche, les **personnes menacées, mais pas encore au chômage, inquiètes** également; dans le quadrant supérieur droit, se localisent les individus ne ressentant **aucune menace de chômage**, du côté de la non inquiétude (les moins inquiets ayant la position la plus excentrée). Les prévisions de chômage et les types de recours envisagés apparaissent corrélés à ces trois pôles : le pessimisme le plus grand (accroissement du chômage) ainsi que les formes d'aides institutionnelles se regroupent du côté des chômeurs actuels, les prévisions de stabilisation accompagnent l'absence de risque, et les prévisions quelque peu illusoire d'une régression du chômage occupent une place très "typique" du côté des moins concernés. Les opinions relatives aux politiques du

Figure 2
Opinions et attitudes face au chômage
 (population des retraités exclue)
 variables actives de l'analyse



* Recours en cas de chômage

chômage sont beaucoup moins fortement contributives, ce qui confirme les résultats établis au cours des démarches précédentes. Bien sûr, on observe des attitudes particulières en fonction des situations de chômage, mais ces opinions ne sont pas à elles seules caractéristiques de groupes homogènes. Certaines ont cependant des positions plus "typiques", telles que la non-connaissance en matière d'indemnisation, par exemple, qui relève d'un non-concernement en général; un système d'indemnisation égalitaire apparaît aussi une demande plus typique des chômeurs; enfin, la nécessité d'une diminution des dépenses de chômage est plutôt le point de vue des moins menacés (figure 2).

On remarquera encore la position très extrême du point "recours aux amis" (en bas de la figure), qui indique une attitude tout à fait particulière. Position extrême, mais qui se situe du côté de moindre risque (d'où la constitution dans la typologie d'un "noyau" secondaire).

La projection des variables supplémentaires sur ces deux premiers axes va mettre en évidence l'importance des facteurs objectifs. Ce sont les caractéristiques factuelles qui se révèlent les plus explicatives et qui vont déterminer le "profil-type" des individus de chacun des groupes de la classification.

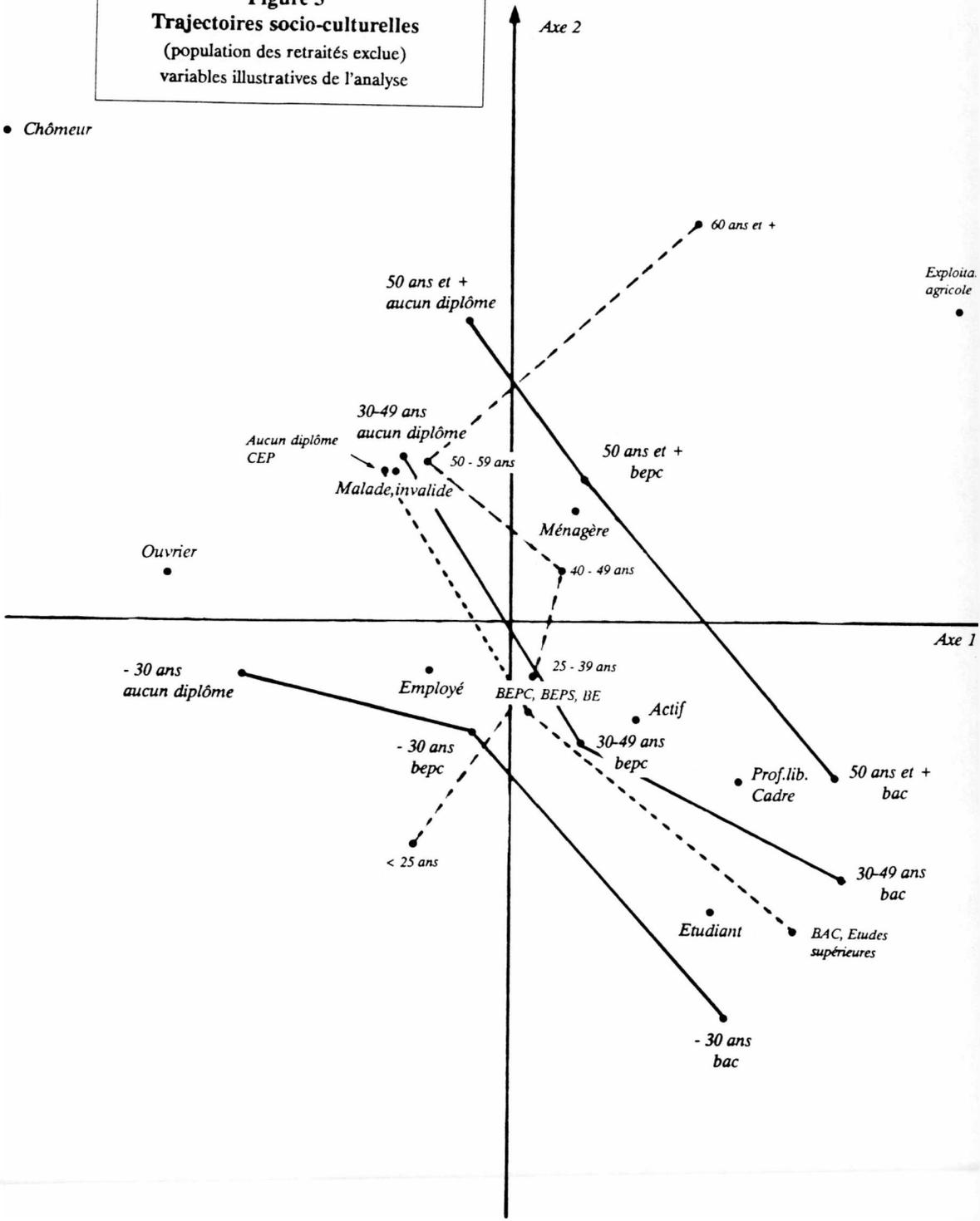
Les figures 3 à 8 permettent de visualiser la représentation, dans l'espace factoriel, des différentes modalités illustratives. Pour faciliter la lecture des résultats, 6 graphiques ont été construits, selon quelques grands regroupements :

- . **Figure 3 : Trajectoires socio-culturelles**
- . **Figure 4 : Caractéristiques socio-économiques**
- . **Figure 5 : Situation d'emploi, chômage**
- . **Figure 6 : Image de l'ANPE, opinions sur certains aspects des politiques du chômage**
- . **Figure 7 : Opinions sur les problèmes généraux de société**
- . **Figure 8 : Conditions de vie**

La lecture de ces graphiques est intéressante : on remarque en effet, de par la position des différentes modalités sélectionnées, que ce sont bien les **situations objectives** qui priment sur les opinions, pour caractériser les différentes zones, et que l'**interaction "âge et diplôme"** est déterminante comme facteurs d'exposition au chômage.

A cet égard, la figure 3 est révélatrice; les trajectoires socio-culturelles sont particulièrement nettes et sont à l'origine de la décomposition de la population en groupes sociaux dont on voit très bien se dessiner les affinités de comportements (dont on trouve illustration dans les graphiques suivants).

Figure 3
Trajectoires socio-culturelles
 (population des retraités exclue)
 variables illustratives de l'analyse



Les chômeurs, les plus excentrés car les plus typés, constituent une entité fortement caractérisée par un faible niveau d'études. En outre, si, globalement, les moins de 25 ans se situent plutôt dans la zone de menace de chômage, ce sont les jeunes non diplômés qui sont les plus touchés. A âge égal, les plus diplômés sont du côté du moindre risque; et plus on est âgé et diplômé, moins on est susceptible d'être atteint par le chômage. Beaucoup moins excentrés, mais typiques de situations du vécu ou de menace de chômage ainsi que de l'absence de diplôme, se localisent *les ouvriers*, population évidemment la plus exposée au risque. La proximité *des employés* (position cependant plus centrée) détecte l'existence d'une certaine similitude de situations, d'attitudes et d'opinions entre ces deux groupes, le second étant un peu moins typé que le premier. Ainsi peut-on déjà voir que le groupe des personnes menacées de chômage se caractérisera par une forte présence d'ouvriers.

A ces catégories, s'opposent deux autres groupes, *les cadres et professions libérales* d'une part, *les étudiants* d'autre part, deux groupes de niveau culturel élevé. Cependant, à niveau de diplôme égal, les jeunes se sentent plus menacés que leurs aînés; et plus on avance en âge, plus on est préservé du chômage. Ces catégories se dissocient des précédentes et leurs positions rapprochées (dans la zone inférieure droite de la figure) indiquent là aussi l'existence de certaines affinités entre ces populations.

On notera enfin la position de l'ensemble des actifs (beaucoup plus centrée sur les axes), ce qui révèle bien qu'il n'y a pas, face aux problèmes du chômage, un comportement homogène des actifs, mais qu'il existe des dissociations catégorielles internes, lesquelles sont dépendantes du statut socio-culturel.

Les graphes 4, 5 et 8 dressent un panorama des caractéristiques objectives, qui s'associent plus ou moins fortement, pour décrire les populations concernées dans chacune des zones déterminées par l'analyse : caractéristiques socio-démographiques, conditions et localisation de l'habitat, statut d'activité, situations de chômage, chômage récurrent, conditions de vie en général. Sans entrer dans les détails (qui seront repris dans la description des classes), on peut observer du côté des personnes concernées par les problèmes du chômage, un ensemble de descripteurs qui traduisent des situations défavorisées et des conditions de vie empreintes de difficultés de toutes sortes. C'est aussi dans ce secteur que l'on repère les usagers et les accoutumés de l'ANPE. Enfin, c'est parmi les salariés du secteur privé que le chômage ou le "spectre de chômage" sévit fortement. La figure 5 illustre bien les différences de situations en matière d'emploi, avec d'un côté, *un secteur pas du tout protégé, le privé*, et de l'autre, un *secteur privilégié, les salariés de l'Etat*, pour qui la protection est totale. Ces derniers se localisent tout-à-fait logiquement du côté de l'absence de sentiment de menace.

A l'opposé (partie gauche des figures), du côté du moindre risque de chômage, se cumulent des situations de privilèges : situation favorisée sur le marché du travail, ou

statut de protection de l'emploi, capital culturel, niveau de vie plus élevé, conditions de vie plus aisées.

Les figures 6 et 7 représentent la projection de quelques opinions, les plus pertinentes, mais dont les positions ne révèlent pas, pour la plupart, et notamment en ce qui concerne les opinions sur le thème du chômage, de fortes valeurs contributives. Elles n'apparaissent que secondaires par rapport aux situations de fait ou aux descripteurs objectifs. On constatera toutefois que l'image négative de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (jugement d'inefficacité, critiques quant à la qualité des services, réserve sur son utilité) s'associe au vécu ou à la potentialité de chômage, de même que la perception de l'inutilité des mesures prises en faveur du chômage de longue durée. Mais c'est aussi dans cette zone de concernement que se dessinent toutes les formes "d'assistanat" et de demande de prise en charge : garantie des droits, revenu minimum, effort redistributif en faveur des chômeurs, prestations familiales insuffisantes, demande d'aide monétaire C'est là la traduction du vécu de situations de pauvreté et de précarité. A cela, s'associent une insatisfaction quasi-générale et un refus de la société telle qu'elle est : la justice fonctionne très mal, la société française a besoin de réformes radicales, la diffusion de l'informatique est une affaire regrettable et dangereuse.... Seule la famille conserve une valeur "refuge".

Toutes ces observations vont se concrétiser dans la description des classes de la partition, dont on sait maintenant que le "profil-type" de chacune d'elles sera déterminé en priorité par les situations de fait par rapport au chômage (chômage actuel, chômage potentiel, pas de risque de chômage) et caractérisé par des variables objectives plus que par des opinions. On voit clairement aussi qu'il n'existe pas une multiplicité de groupes dans ce domaine, mais qu'il s'agit plutôt d'une opposition de situations entre les chômeurs et les non chômeurs.

Une remarque d'ordre général concernant les typologies est à rappeler au préalable : les classes obtenues ne prétendent pas réduire la diversité des expressions à "n" tendances. De même que le Français moyen n'existe pas, les représentants-types de ces classes n'existent sans doute pas non plus. L'intérêt de cette présentation des situations et opinions est essentiellement de résumer le mieux et le plus simplement possible les différentes affinités de caractéristiques et d'opinions décelables au sein de la population française. Par commodité, des noms ont été attribués aux classes; toutefois, leur caractère suggestif ne doit pas faire oublier que cette appellation n'est qu'un résumé des principales tendances fortement présentes dans le groupe, et n'a aucune prétention normative. En réalité, une partie non négligeable de la population demeure difficilement classable, et la grande majorité ne partage complètement les situations et opinions d'aucune des classes présentées.

Figure 4
Caractéristiques socio-démographiques
 (population des retraités exclue)
 variables illustratives de l'analyse

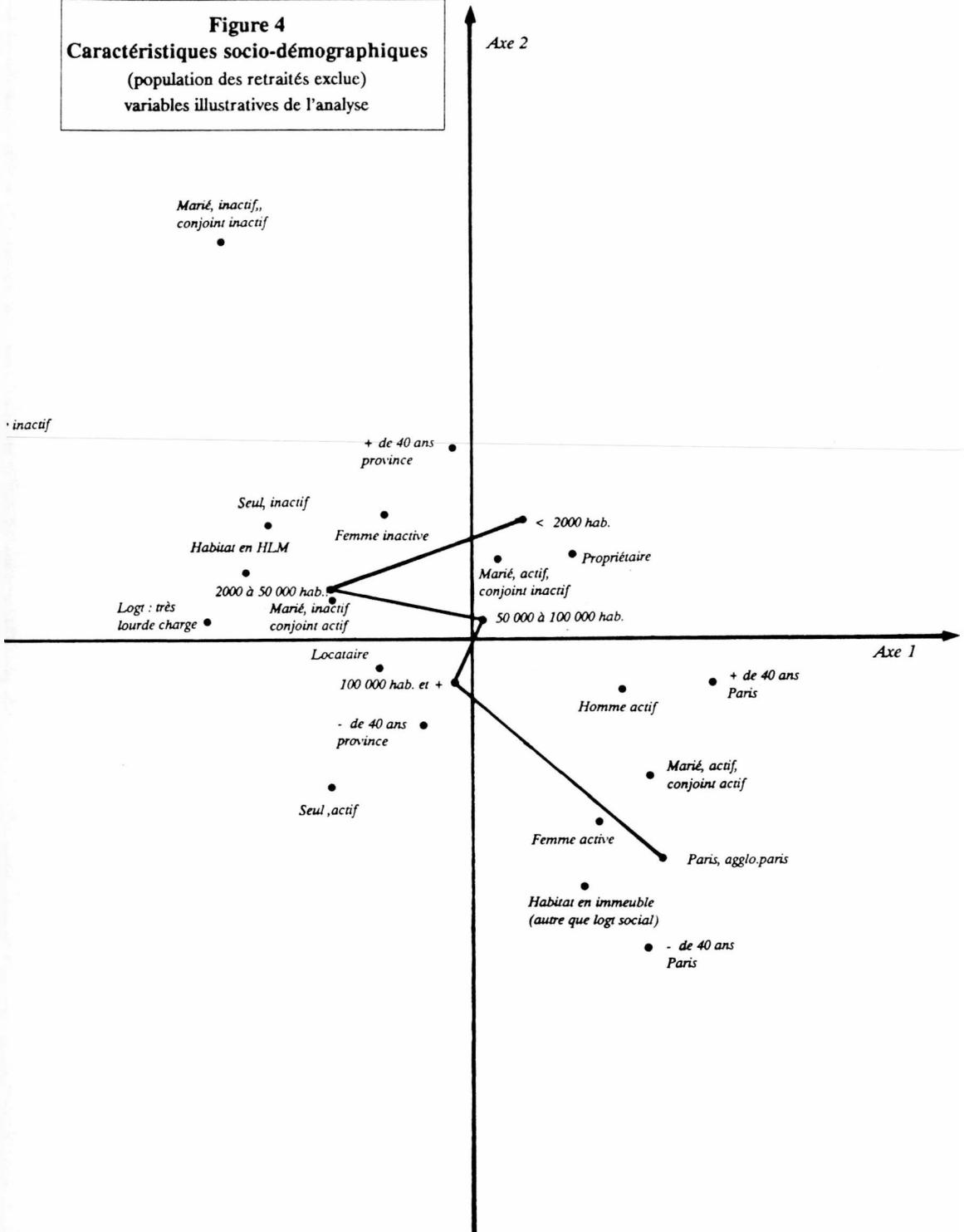


Figure 5
Situation d'emploi, chômage
 (population des retraités exclue)
 variables illustratives de l'analyse

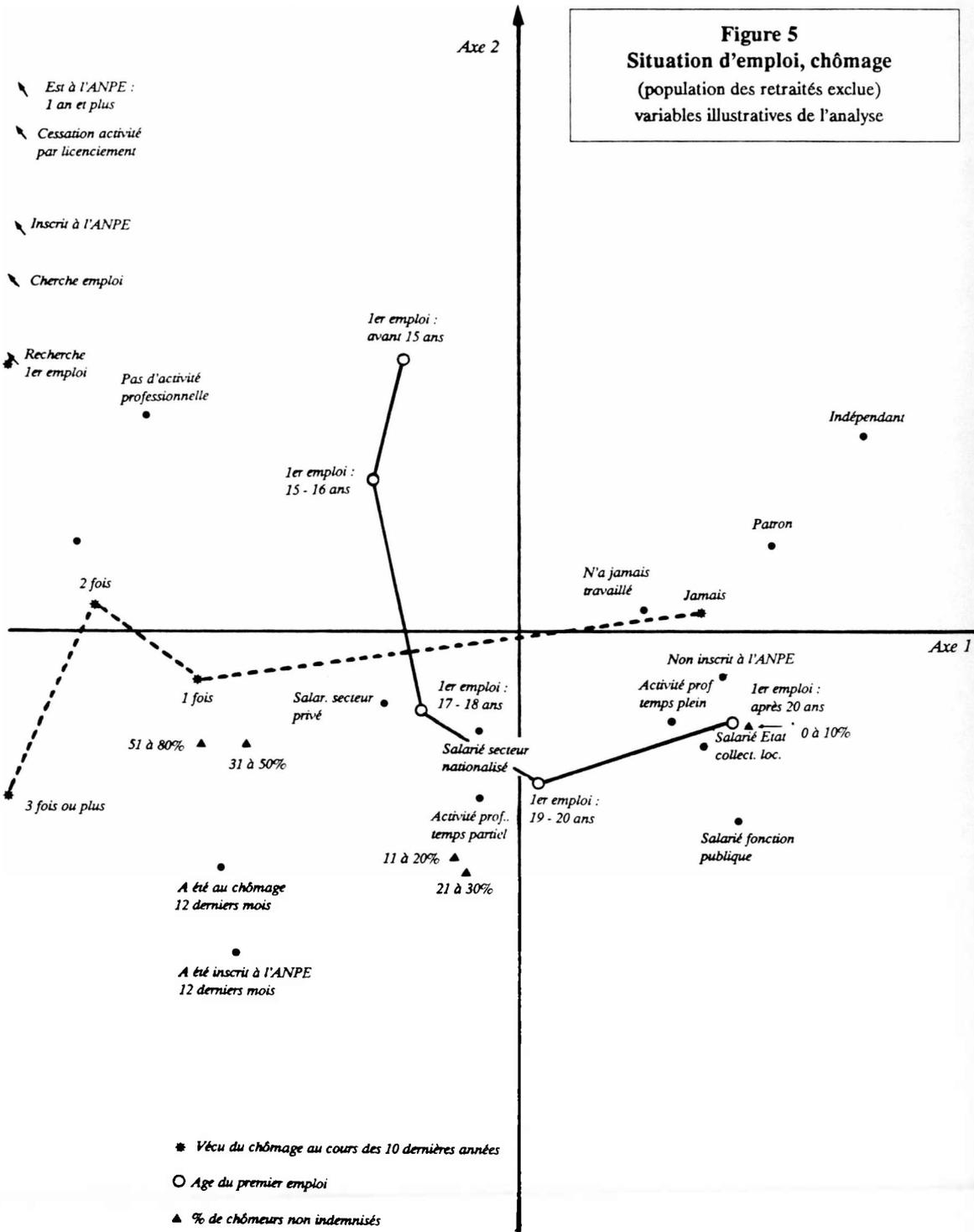


Figure 6
Image de l'ANPE
Opinions sur certains aspects
des politiques du chômage
 (population des retraités exclue)
 variables illustratives de l'analyse

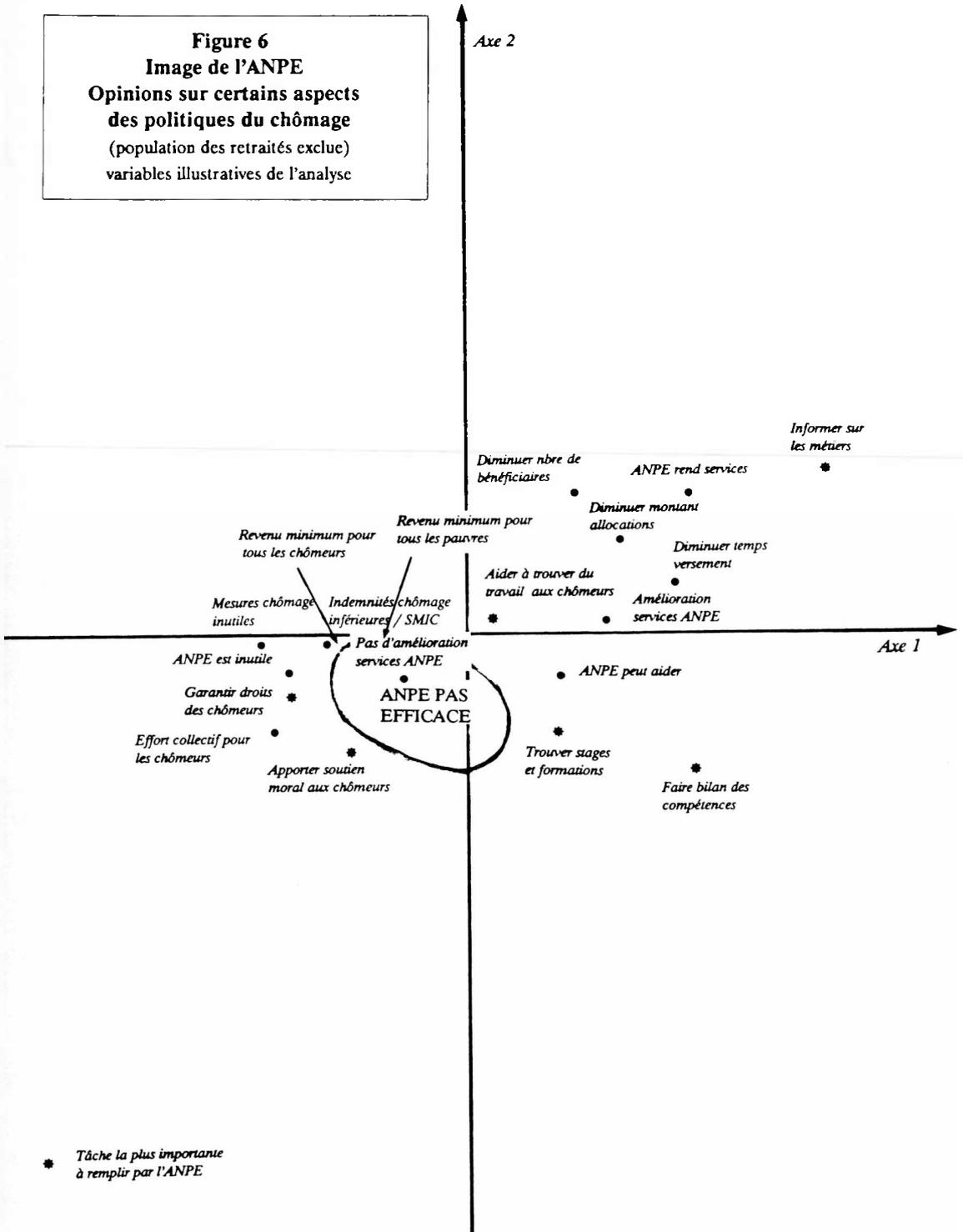


Figure 7
Opinions sur problèmes de société
 (population des retraités exclue)
 variables illustratives de l'analyse

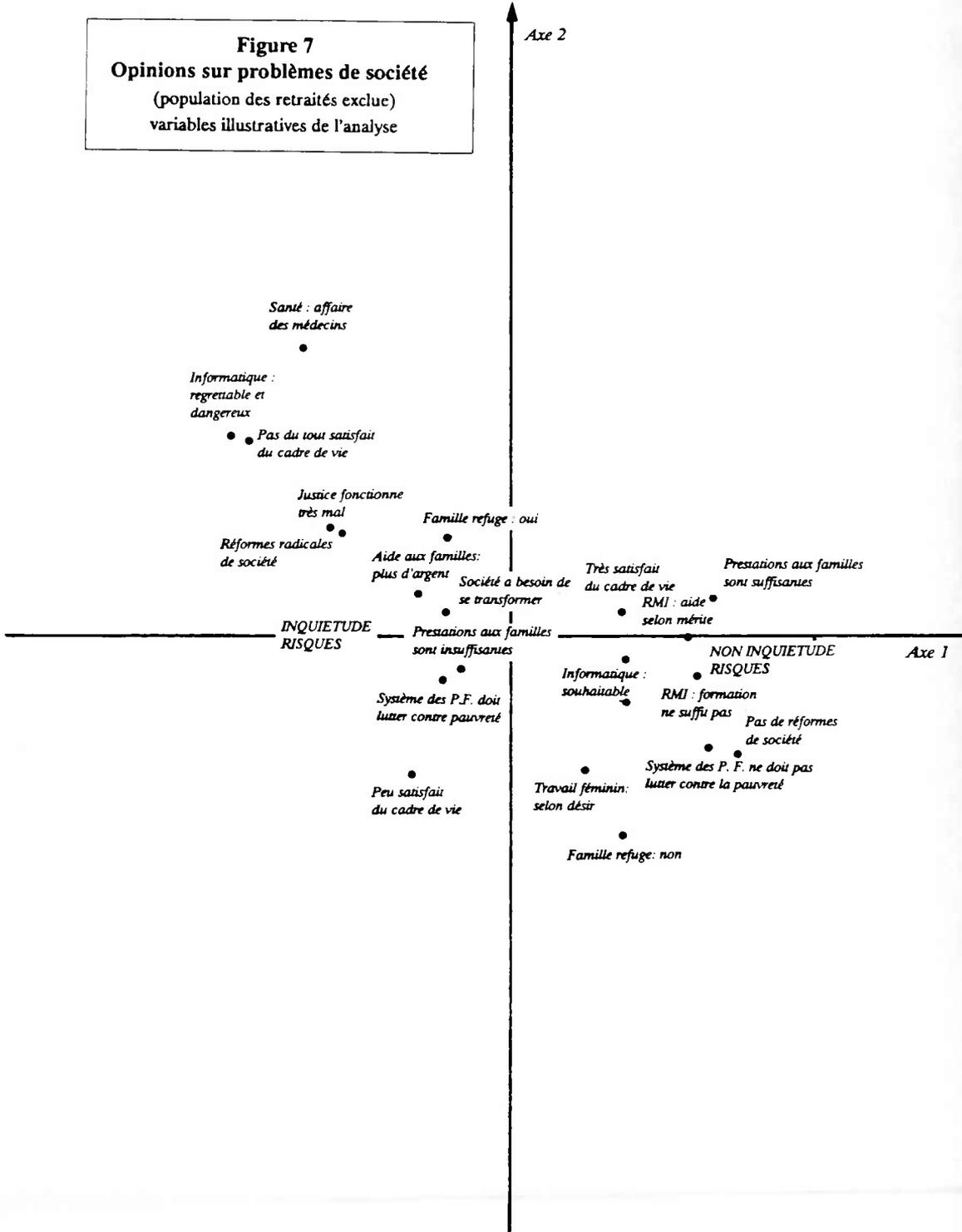
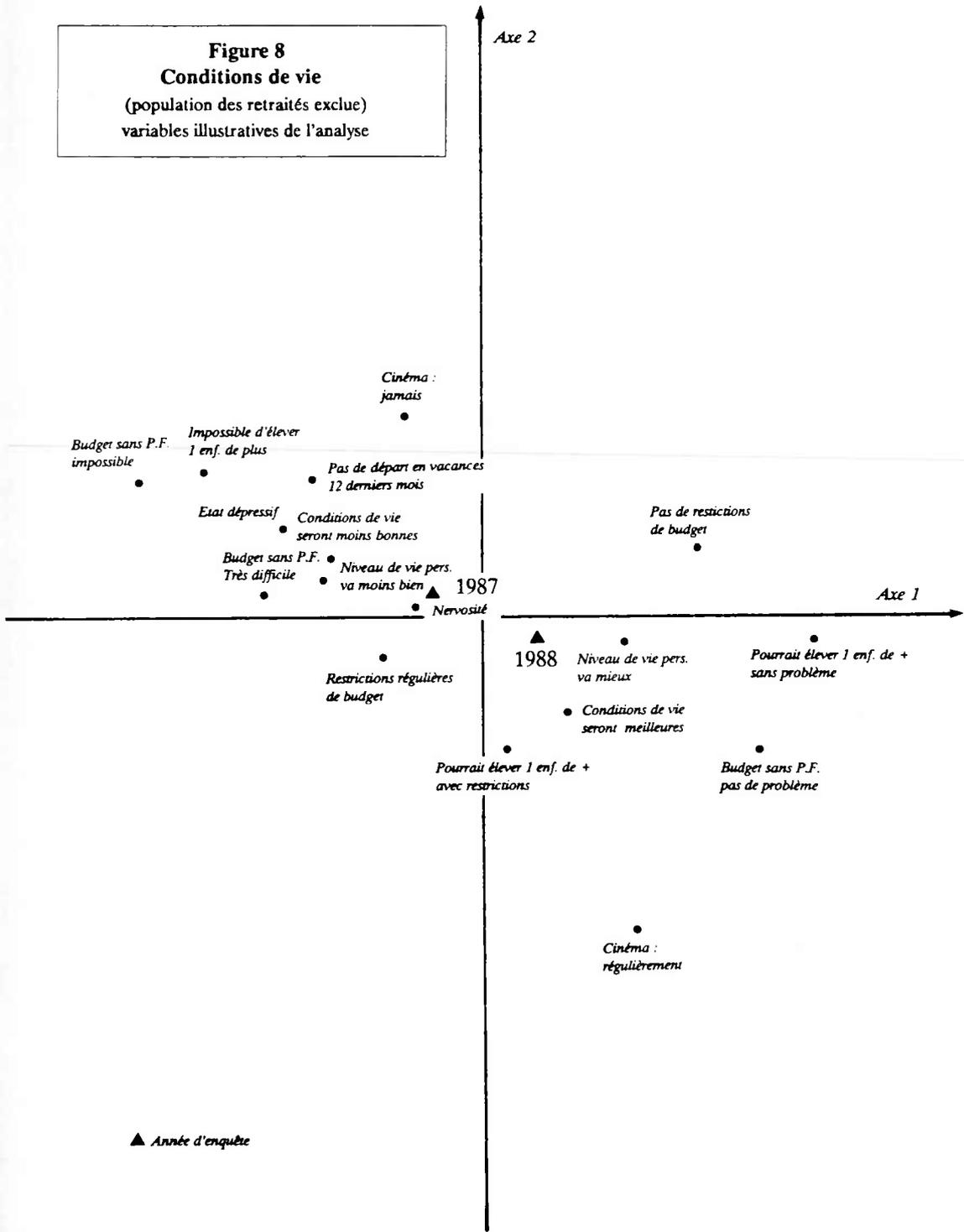


Figure 8
Conditions de vie
 (population des retraités exclue)
 variables illustratives de l'analyse



▲ Année d'enquête

b) Trois classes, deux noyaux secondaires

Reflet des trois types de situations possibles face au chômage (réalité, éventualité et absence de risque), les trois principales classes obtenues sont de ce fait quantitativement très inégale :

- Classe 1 : Les chômeurs actuels (22% de la population retenue)
- Classe 2 : Les chômeurs potentiels (17% de la population retenue)
- Classe 3 : Les "protégés" du chômage (49% de la population retenue)

Elles sont complétées par deux autres petits noyaux "résiduels" :

- Noyau 1 : le recours aux amis (4% de la population retenue)
- Noyau 2 : Les non concernés (8% de la population retenue)

Les principales caractéristiques de chacune des classes sont les suivantes; les tableaux de présentation détaillée de ces modalités (annexes I à V) compléteront la synthèse ci-après.

classe 1 : les chômeurs actuels

Cette classe regroupe 22% de la population retenue (hors retraités). C'est un groupe très typé constitué essentiellement de *personnes déjà au chômage, elles-mêmes ou un des membres du foyer* (64% contre 17% en moyenne), et *vivement inquiètes* face à ce risque, pour elles ou pour des proches (76% contre 39%). Y sont représentées toutes les situations de chômage : recherche d'un premier emploi, première rupture d'activité ou chômage récurrent (10% des individus de la classe déclarent avoir vécu trois périodes ou plus de chômage, ces 10 dernières années, contre 5% sur l'ensemble de l'échantillon).

A la recherche d'un premier emploi ou privés d'emploi par suite de licenciement (20% contre 6%), ces chômeurs, de tous âges, sont actuellement des usagers plus ou moins récents de l'Agence Nationale Pour l'Emploi, et déclarent chercher un emploi rémunéré et régulier (70% de ceux qui cherchent un emploi se trouvent dans cette classe).

Ce sont essentiellement des ouvriers (32% contre 21%), des salariés du secteur privé (57% contre 45%), des personnes de faible niveau socio-culturel (7 individus sur 10 n'ont aucun diplôme ou le seul cep), issues d'un milieu social défavorisé. Qu'ils vivent seuls, ou en couple dont, pour certains, les deux membres sont sans activité professionnelle, ces français cumulent handicaps culturels et difficultés matérielles de

tous ordres et vivent dans des situations de pauvreté, voire de précarité, qui en font un peu les exclus de la société. Disposant de faibles revenus, bénéficiaires de prestations sans lesquelles il leur serait très difficile, voire pour certains, impossible de vivre, ces personnes s'imposent régulièrement des restrictions budgétaires (79% contre 68%), sur tous les postes. Le plus souvent logées en habitat social, les charges de logement n'en sont pas moins pour elles une lourde ou très lourde charge (50% contre 40%). L'aide sociale institutionnelle est, pour ces Français, le seul recours à leurs difficultés : 29%, contre 15% en moyenne, s'en remettent aux assistants sociaux, 43% (contre 28%) se tournent vers l'aide sociale.

Largement défavorisés à tous égards, mal intégrés socialement (pas de vie associative, pas de fréquentation d'équipements collectifs culturels ou de loisirs, rareté des relations amicales ou sociales), ces individus se montrent globalement insatisfaits, inquiets, pessimistes et critiques dans bien des domaines. Pour eux, le cadre de vie est insatisfaisant, le niveau de vie se détériore, les conditions de vie à venir ne seront pas meilleures, le chômage va continuer d'augmenter (85% contre 66%), la société a besoin de se transformer par des réformes de type radical, la justice fonctionne mal, la diffusion de l'informatique est une mauvaise chose, le progrès technique ne contribue pas à améliorer le quotidien.... Seule connotation de bonheur : la famille reste un endroit privilégié (72% contre 66%).

Ces chômeurs ont des positions critiques et négatives vis-à-vis de l'ANPE (inefficacité, inutilité), ainsi qu'à propos des mesures prises dans le domaine du chômage (inutilité). En ce qui concerne l'ensemble des politiques sociales, la demande est explicite : une prise en charge pour vivre, une assistance importante, des aides en argent, une politique redistributive renforcée et en leur faveur, un revenu minimum garanti pour tous les chômeurs; plus de la moitié des personnes (contre 37% en moyenne) sont favorables à un accroissement des recettes (cotisations ou impôts) pour financer le chômage. En matière de traitement social du chômage, ces personnes acceptent volontiers la possibilité, pour les chômeurs de longue durée, d'exercer des "petits boulots" tout en étant indemnisés.

On notera que les provinciaux sont ici davantage représentés, en particulier ceux vivant dans des agglomérations comprises entre 2000 et 50 000 habitants (32% contre 24% en moyenne). Les hommes sans activité professionnelle, seuls ou mariés, y sont aussi surreprésentés (deux fois plus nombreux).

Ainsi, ce groupe reflète globalement l'image de couches sociales très défavorisées : les difficultés sont grandes, les attentes sont nombreuses, la demande revêt un caractère de "survie". Confrontées directement et concrètement au chômage et à ses conséquences douloureuses, ces personnes espèrent, en réponse à leurs problèmes, des solutions tout aussi concrètes et immédiates.

<p>classe 2 : les chômeurs potentiels</p>
--

Cette classe regroupe 17% de la population étudiée. Il s'agit principalement de foyers sur lesquels pèse la hantise du chômage : *menace de chômage pour l'enquêté ou un des membres du foyer* (71% des individus de ce groupe contre 15% en moyenne). Et, même si le sentiment d'*inquiétude* face à l'éventualité d'un tel risque n'est pas aussi généralisé que dans la classe précédente, il n'en demeure pas moins fortement exprimé (52% contre 39%).

Le cumul des facteurs d'exposition au risque de chômage fait des individus de ce groupe des "candidats" très vulnérables en ce domaine; il s'agit en effet essentiellement d'une population ouvrière (28% d'ouvriers contre 21% en moyenne), salariée du privé (47% contre 38%), pas ou faiblement diplômée, et plutôt jeune : 19% (contre 14%) sont des moins de 30 ans sans aucun diplôme, 24% (contre 18%) ont moins de 25 ans. L'anxiété du chômage se révèle justifiée.

S'ils exercent actuellement une activité professionnelle (69% contre 59%), ces enquêtés, dont l'entrée dans la vie active s'est effectuée très tôt, ont, pour certains, vécu récemment une situation de chômage : 11% (contre 7%) déclarent avoir été privés d'emploi au cours de l'année écoulée, 6% (contre 3%) avoir été inscrits à l'ANPE.

Sans nul doute moins économiquement faibles que les précédents, ces Français ne vivent pas pour autant dans l'aisance. Même si deux salaires existent pour ces couples dont les conjoints sont actifs (37% contre 31%), des difficultés financières subsistent et un certain pessimisme ressort quant à la perception des conditions de vie à venir : pour 35% des enquêtés de la classe, elles seront moins bonnes (28% sur l'ensemble de la population étudiée). Autre symptôme de "tiraillement" budgétaire, 50% de ces individus préfèrent une augmentation de leur pouvoir d'achat à un temps libre plus long (41% en moyenne).

Peu d'opinions apparaissent caractéristiques : parmi celles exprimées, on relèvera dans ce groupe une tendance plus affirmée à considérer que le système des prestations familiales doit lutter contre la pauvreté (82% contre 76%), mais aussi qu'il devrait être moins complexe (57% contre 52%). En outre, contrairement à l'attitude observée chez les chômeurs, ces personnes pensent que le financement du chômage doit passer par une réduction des dépenses (62% contre 56%) et non par une augmentation des recettes. Ces Français sont-ils conscients des circuits redistributifs ? Ils ne semblent pourtant pas pas prêts à en supporter la charge par un accroissement des cotisations sociales ou une fiscalité plus lourde. A cet égard, il est intéressant de constater que le cap du chômage franchi, les comportements ne sont plus les mêmes. Pour ces catégories situées plutôt au

bas de l'échelle sociale, le statut de bénéficiaire de la solidarité apparaît mieux ancré dans les esprits que celui de protagoniste.

Classe 3 : les "protégés" du chômage

Cette classe regroupe les *personnes "à l'abri" du chômage*. Correspondant au cas de figure le plus répandu dans la population, elle est massive et rassemble 49% des enquêtés de l'échantillon observé.

Les traits les plus caractéristiques isolent tout d'abord les personnes les moins susceptibles de connaître un jour la privation d'emploi.

L'absence de menace de chômage dans ces foyers (98% contre 67% sur l'ensemble de la population) s'accompagne d'une *absence d'inquiétude* en ce domaine, ou d'une *Crainte modérée* (29% contre 19% se déclarent "pas du tout inquiets" face à ce risque, 28% contre 20% le sont "un peu"). Loin des préoccupations de chômage, et n'ayant jamais eu à affronter une telle situation (81% contre 69%), c'est le plus souvent *à des parents* que ces personnes s'adresseraient si elles devaient se trouver en difficulté par suite d'un chômage prolongé (48% contre 34%).

Préservées de ce mal de société, ces personnes ont toutes les chances de le rester, cumulant tous les facteurs de moindre exposition au risque; issues d'un milieu socio-culturel élevé, elles se positionnent elles aussi dans les couches dominantes de l'échelle sociale. Diplômés (14% contre 10% ont un diplôme d'études supérieures, 30% contre 24% possèdent au moins le baccalauréat), adultes d'âge moyen (30/49 ans) plutôt "bien installés" sur le marché de l'emploi comme dans la vie, ces actifs (65% contre 59%) appartiennent à des catégories socio-professionnelles davantage protégées : professions libérales, cadres, professions intellectuelles supérieures. Le plus souvent mariés, ils vivent avec un conjoint actif également et tout aussi diplômé.

Pour certains d'entre ces enquêtés, le statut d'activité assure une garantie supplémentaire : 22%, contre 18% en moyenne, sont des salariés de l'Etat ou des collectivités locales.

Epargnés du chômage, mais aussi de bien des difficultés du quotidien (pas de problèmes de budget, pas de restrictions régulières), ces Français, bien équipés (plusieurs voitures, lave-vaisselle, minitel...), disposant de revenus plutôt élevés (revenus du travail, éléments de patrimoine), bien intégrés socialement (réseau familial et social, vie associative, fréquentation d'équipements culturels et de loisirs), affichent un bon

niveau de vie, qu'ils jugent plutôt en amélioration, et des conditions de vie privilégiées. Tout indique l'absence de problèmes financiers : vacances, accroissement du temps libre préféré à celui du pouvoir d'achat ...

A la traduction de cette aisance matérielle, s'associe l'expression d'une plus grande satisfaction à tous égards, une grande confiance dans le devenir de la société et dans les institutions existantes et une vision plus optimiste de l'avenir : stabilisation du chômage dans un avenir proche (38% contre 29%), image plutôt positive de l'ANPE, bon fonctionnement de la justice, progrès justifié, cadre de vie satisfaisant

Dans le domaine du social, le jugement est plus réservé, l'indulgence moins grande, les mesures apparaissent plus discutables. On y rencontre plus de défenseurs d'une politique de réduction des dépenses de chômage (64% contre 56%), notamment en diminuant le temps de versement des allocations, et de partisans d'une modulation des indemnités selon les ressources globales du foyer (52% contre 46%). On relève encore des opinions du type : les prestations familiales sont suffisantes, pour aider les familles, les équipements collectifs sont préférables à une aide en argent, le système des prestations familiales ne doit pas avoir pour objectif de lutter contre la pauvreté ... ou une opposition à la garantie d'un revenu minimum à tous les chômeurs, ou encore un refus du travail au noir pour les rmistes. En outre, c'est envers les personnes âgées et les retraités que les efforts collectifs sont jugés les plus insuffisants. Mais c'est aussi dans cette classe que se localisent les Français les moins bien informés, en particulier de l'indemnisation des chômeurs : 25% des personnes (contre 21% en moyenne) pensent que tous les chômeurs perçoivent des indemnités. Ce point de vue erroné traduit ici la présence de personnes bien éloignées de la réalité du chômage.

En effet, cette classe contient également la majeure partie des exploitants agricoles, 61% des indépendants et plus de la moitié des ménagères, sans profession. C'est-à-dire que parmi les personnes non menacées de chômage, les unes, les plus caractéristiques de la classe, qui se définissent par leur appartenance aux couches les plus favorisées culturellement et socialement, se distinguent des autres, moins caractéristiques, qui sont également proches du non concernement.

Ces trois classes se complètent de deux noyaux secondaires qui correspondent aux deux pôles des axes de l'analyse (figure 2) : à l'extrémité haute, les personnes qui pensent que *le chômage va diminuer*, à l'opposé, en bas, celles qui auraient *recours aux amis*, dans une situation de chômage prolongé. Deux noyaux isolés, ne représentant chacun qu'une faible part de population (respectivement 8% et 4%).

Une régression du chômage est un point de vue caractéristique des femmes âgées, pas du tout inquiètes du risque de chômage, et ne s'exprimant guère. Cette position traduit probablement plus un espoir qu'un véritable diagnostic.

Le recours aux amis est une attitude typique de jeunes parisiens (14% contre 3% habitent Paris intra muros), jeunes hommes célibataires, actifs, salariés du secteur privé (49% contre 38%), se sentant menacés de chômage (24% contre 15%), mais pas du tout inquiets face à cette éventualité (29% contre 19%). Ces jeunes bénéficient d'une certaine aisance matérielle et vivent dans un réseau social développé.

Ces résultats pourront paraître quelque peu "frustrants" ou limités. Ils ont cependant le mérite de démontrer, à partir des tentatives réalisées, que dans le domaine du chômage - tel qu'il a été abordé dans l'enquête "Conditions de vie et aspirations des Français" - les variables d'opinions ne sont pas à l'origine de clivages de population, mais que ce sont les seuls facteurs objectifs qui en sont responsables. Il existe des situations différentes, selon la position dans l'échelle du risque, elle-même dépendante du statut socio-culturel.

ANNEXES

Les annexes I à V présentent les caractéristiques de chacune des classes et noyaux retenus dans la classification.

On rappellera que les résultats portent sur la population française, hors retraités, des deux vagues 1987 et 1988 (3178 personnes). Ils donnent pour chacune des modalités :

- le pourcentage de la modalité dans la classe
- le pourcentage de la modalité dans la population (échantillon retenu)
- l'effectif de la modalité

Exemple de lecture des données :

63,5 des individus de la classe 1 déclarent être, eux-mêmes ou un des membres du foyer, au chômage (pourcentage de la modalité dans la classe), contre 17% sur l'ensemble de la population étudiée (pourcentage de la modalité dans la population). Cette modalité concerne 542 personnes (effectif de la modalité) sur les 3178 de l'échantillon.

Remarque : La quasi totalité des modalités proviennent de questions homogènes sur les deux années. Quelques-unes concernent des points abordés sur une seule des deux vagues; elles ont cependant été intégrées dans les tableaux, leur présence au sein de la classe ayant un sens pertinent.

Annexe I
Les chômeurs actuels
(22% - 700 personnes)
(caractérisation des individus de la classe)

	Pourcentage de la modalité dans		Effectif de la modalité
	la classe	la pop.	
- Est déjà (ou un des membres du foyer) au chômage	63,5	17,1	542
- "Beaucoup" inquiet de l'éventualité du chômage	76,3	39,0	1239
- Situation actuelle de l'enquêté : chômeur	35,6	10,3	328
- Actuellement inscrit à l'ANPE	21,0	5,9	188
- Cessation activité par : licenciement	19,7	6,2	196
- Pas d'activité professionnelle actuellement	48,2	25,5	810
- Cherche un emploi régulier et rémunéré	19,5	6,2	196
- Le nombre de chômeurs va : augmenter pendant plusieurs années	84,7	65,9	2095
- Recours en cas de chômage prolongé : assistants sociaux	28,8	14,7	467
- Inscrit à l'ANPE depuis : 1 an et +	9,2	2,7	84
- Inscrit à l'ANPE depuis : moins de 6 mois	7,6	2,0	64
- Enquêté: homme marié inactif	12,1	4,4	140
- Recours en cas de chômage prolongé : aide sociale	42,5	27,6	878
- Enquêté: homme inactif	19,7	9,8	312
- Financement du chômage : augmenter cotisations ou impôts	51,9	37,1	1177
- Recherche 1er emploi	5,5	1,6	49
- Inquiet de l'éventualité d'une guerre	56,3	42,9	1362
- Inquiet de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire	59,9	46,6	1481
- Revenus : impossible d'élever un enfant de plus	26,9	16,8	535
- CSP : ouvrier	31,6	20,9	663
- Cessation d'activité : autres raisons	13,9	7,0	223
- Restrictions sur vacances et loisirs	67,0	54,8	1741
- Diplôme d'enseignement général : aucun - cep	70,2	58,1	1847
- Chômage 10 dernières années : oui, 1 fois	27,3	17,7	563
- Indicateur de patrimoine : aucun	41,3	30,1	957
- Statut d'activité : travailleur du secteur privé	57,3	45,4	1443
- Type de ménage : seul, inactif	22,7	14,1	446
- Type de ménage : marié, homme inactif, conjoint inactif	6,1	2,2	70
- Inscrit à l'ANPE depuis : 6 mois à moins d'1 an	4,1	1,1	36
- Niveau de vie personnel depuis 10 ans va : moins bien	53,5	41,8	1328
- Pas de départ en vacances 12 derniers mois	45,2	34,0	1082
- Restrictions régulières de budget	78,8	68,3	2170
- Inquiet de l'éventualité d'une agression dans la rue	62,0	50,6	1608
- Boucler budget sans les prestations familiales : impossible	15,6	8,6	274
- Restrictions sur les soins de beauté	52,2	41,2	1308
- Tous les chômeurs reçoivent des indemnités : non	86,9	78,1	2481
- Type de ménage : marié, homme inactif, conjoint actif	5,7	2,1	68
- Enquêtée : femme inactive	41,6	31,3	993
- Ne fréquente pas de cinéma	56,1	45,5	1444
- Restrictions sur l'habillement	60,6	49,9	1586

Annexe I (suite)

	Pourcentage de la modalité dans		Effectif de la modalité
	la classe	la pop.	
- Type de ménage : femme, seule, inactive	15,1	8,6	274
- Restrictions sur l'alimentation	25,1	16,8	533
- Restrictions sur la voiture	47,2	37,2	1183
- Restrictions sur le tabac et la boisson	31,7	22,8	725
- Restrictions sur les dépenses pour les enfants	25,9	17,9	570
- Inquiet de l'éventualité d'un accident de la route	83,3	75,2	2388
- Financement du chômage : ne sait pas	12,1	6,8	217
- Chômage 10 dernières années : oui, 3 fois ou plus	10,1	5,4	170
- Restrictions sur les soins médicaux	11,8	6,7	212
- Logement occupé : HLM, ILN	27,5	19,7	626
- Niveau de vie des Français depuis 10 ans va : moins bien	68,4	59,3	1884
- Système des prestations familiales doit lutter contre la pauvreté	84,2	76,5	2430
- Chômage 10 dernières années : oui, 2 fois	10,8	6,0	191
- Restrictions sur l'achat d'équipement ménager	57,3	48,1	1529
- Père de l'enquêté : aucun diplôme	42,2	33,5	1064
- Mère de l'enquêté : aucun diplôme	50,3	41,4	1314
- Enquêté : aucun diplôme	25,5	18,4	585
- Ne fréquente pas un lieu de culte	75,9	67,8	2154
- Mesures en faveur des chômeurs de longue durée : inutiles	23,4	16,6	528
- Besoin de réformes radicales de société	32,6	25,0	795
- Diplôme d'enseignement général le plus élevé : aucun	36,5	28,6	909
- Taille d'agglomération : 2 000 à 50 000 habitants	31,7	24,4	775
- N'a pas l'usage de plusieurs voitures	25,1	18,5	587
- Pas du tout satisfait du cadre de vie quotidien	8,6	4,8	152
- Type de ménage : marié, inactif, conjoint actif	24,6	18,2	578
- Type de ménage : marié, inactif, conjoint inactif	13,4	8,6	272
- Inutilité des mesures en faveur des chômeurs : favorise travail sous-payé	13,4	8,7	277
- Indemnités de chômage : plutôt inférieures au SMIC	41,3	33,7	1071
- Revenu minimum garanti à tous les chômeurs : oui	49,4	41,6	1322
- Ecoute télévision : tous les jours	74,7	67,6	2147
- Revenu mensuel global : moins de 4000 francs	13,7	9,1	290
- Ne fréquente pas de bibliothèque	78,4	71,8	2280
- Restrictions sur le logement	27,8	21,5	683
- Efficacité aide aux familles : augmentation de l'aide en argent	59,7	52,4	1665
- Inquiet de l'éventualité d'un accident de travail	53,5	46,2	1467
- La santé est l'affaire des médecins : tout à fait d'accord	19,2	14,0	444
- Revenu mensuel global : 4000 à 7999 francs	15,8	11,0	350
- La société a besoin de se transformer	82,4	76,5	2429
- N'a pas l'usage d'un minitel	88,5	83,2	2644
- Prise en charge des familles défavorisées : leur permet de vivre	67,9	60,9	1936
- Conjoint de l'enquêté : aucun diplôme	17,1	12,2	387
- N'a pas l'usage d'un lave-vaisselle	70,8	64,0	2035
- Invitation amis, relations : jamais	9,3	5,7	181
- Revenu mensuel global : 6000 à 7999 francs	20,0	14,9	473
- Efforts insuffisants pour : les chômeurs	24,0	18,5	587

Annexe I (fin)

	Pourcentage de la modalité dans		Effectif de la modalité
	la classe	la pop.	
- La baisse de l'électricité doit bénéficier : aux particuliers	64,4	57,7	1834
- % de chômeurs non indemnisés : 31% à 50%	17,2	12,6	399
- Les indemnités de chômage devraient : être identiques pour tous	25,9	20,4	648
- Les dépenses de logement sont : une lourde charge	40,5	34,1	1083
- Les dépenses de logement sont : une très lourde charge	9,7	6,3	201
- La famille est le seul endroit où l'on se sent bien	71,8	65,7	2087
- Lieu d'habitation : province	88,0	83,2	2644
- Enquêté : moins de 30 ans, aucun diplôme	18,9	14,2	450
- La diffusion de l'informatique est : regrettable et dangereuse	15,1	10,8	344
- Locataire du logement	48,4	42,1	1338
- Les prestations destinées aux familles : ne suffisent pas	77,2	71,5	2271
- Inquiet de l'éventualité d'une maladie grave	80,4	75,1	2385
- Type de ménage : marié, conjoint inactif	27,1	21,7	690
- Nombre d'enfants : 5 et plus	8,6	5,5	174
- Les conditions de vie dans les 5 ans à venir iront : moins bien	33,3	27,7	881
- Invitation amis, relations : rarement	31,0	25,7	817
- Travail féminin : si besoin 2 salaires	27,1	22,3	707
- Ne fréquente pas d'équipement sportif	63,9	58,2	1850
- Enquêté : 30-49 ans, aucun diplôme	28,1	23,3	741
- Pas de restrictions sur les soins médicaux	67,0	61,6	1958
- A souffert d'un état dépressif (4 dernières semaines)	19,5	15,4	488
- La justice fonctionne : très mal	26,9	22,4	710
- ANPE inefficace pour trouver stages et formations professionnelles	19,2	15,4	489
- Garantie d'un revenu minimum à tous les pauvres : oui	45,1	40,2	1277
- Habitation : province, 5000 à 100 000 habitants	27,0	22,8	726
- Quand on est au chômage, l'ANPE est inutile	13,3	10,3	328

Annexe II
Les chômeurs potentiels
(17% - 544 personnes)
(caractérisation des individus de la classe)

	Pourcentage de la modalité dans		Effectif de la modalité
	la classe	la pop.	
- Enquêté (ou un des membres du foyer) est menacé de chômage, mais personne n'est au chômage pour l'instant	71,0	15,3	484
- Recours en cas de chômage prolongé : organisme d'entraide	36,3	8,5	268
- "Beaucoup" inquiet de l'éventualité du chômage	51,8	39,0	1239
- Situation actuelle de l'enquêté : actif	68,7	59,2	1881
- Travail à temps partiel avec diminution de salaire: non	44,9	35,6	1132
- Préférence pour : une augmentation du pouvoir d'achat	50,1	40,9	1301
- Congés annuels : 5 semaines	36,2	28,2	896
- Salarié du secteur privé	46,7	38,2	1213
- Temps de travail hebdomadaire : 39 heures	23,2	16,5	524
- CSP : ouvrier	27,8	20,9	663
- Inquiet de l'éventualité d'un accident de travail	54,2	46,2	1467
- Age de l'enquêté : moins de 25 ans	24,5	18,2	578
- Type de ménage : marié, actif, conjoint actif	37,1	29,7	944
- A été au chômage au cours des 12 derniers mois	11,4	7,2	228
- Les conditions de vie dans les 5 ans à venir seront : moins bien	34,6	27,7	881
- Assez inquiet de l'éventualité du chômage	28,2	21,9	694
- Efforts de la collectivité insuffisants pour : les malades	8,1	4,7	148
- Indicateur de patrimoine : épargne liquide seule	47,8	40,8	1296
- Le système des prestations familiales doit lutter contre la pauvreté	82,4	76,5	2430
- Formes de vie familiale différentes dans 20 ans : oui	68,7	61,8	1963
- Repos hebdomadaire : 2 jours	40,1	33,6	1067
- A été inscrit à l'ANPE au cours des 12 derniers mois	6,2	3,4	108
- Inquiet de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire	53,3	46,6	1481
- Enquêté : moins de 30 ans, aucun diplôme	18,8	14,2	450
- Pour financer le chômage, il faut : diminuer les dépenses	61,9	55,7	1771
- Conflits travail - vie personnelle	28,9	23,5	745
- Age de l'enquêté : 18 à 20 ans	11,0	7,6	240
- Conjoint de l'enquêté : niveau cap	20,6	15,9	505
- Enquêté : moins de 40 ans, provincial, sans enfant	26,0	20,8	661
- Activité professionnelle : à plein temps	56,9	50,9	1616
- Fréquente une bibliothèque : exceptionnellement	17,0	12,8	407
- Père de l'enquêté : niveau cap	14,0	10,2	323
- Chômage 10 dernières années : oui, 3 fois ou plus	8,1	5,4	170
- Type de ménage : marié, homme actif, conjoint actif	20,8	16,4	522
- Fréquente uncinéma : exceptionnellement	43,3	37,9	1205
- Enquêtée : femme active	27,1	22,5	713
- 2 personnes contribuent aux charges du ménage	51,1	45,7	1453
- Région : Bassin parisien	22,9	18,6	592
- Pas d'appartenance aux associations	92,2	89,1	2831

Annexe II (fin)

	Pourcentage de la modalité dans		Effectif de la modalité
	la classe	la pop.	
- Age de l'enquêté : 20 à 29 ans	30,7	26,1	830
- Activité professionnelle : à temps partiel	10,9	8,0	253
- Plus de 2 jours de repos hebdomadaire	9,7	6,9	218
- Restrictions sur le logement	25,8	21,5	683
- N'a pas l'usage d'un minitel	86,9	83,2	2644
- Restrictions sur les soins de beauté	46,1	41,2	1308
- Enquêté : homme marié actif	32,9	28,4	901
- Age du 1er emploi : 15 - 16 ans	18,5	14,8	469
- Le système des prestations familiales devrait être moins complexe	57,0	52,3	1660
- Enquêté(e) a été très intéressé(e) par l'enquête	53,6	48,8	1550

Annexe III
Les "protégés" du chômage
(49% - 1557 personnes)
 (caractérisation des individus de la classe)

	Pourcentage de la modalité dans		Effectif de la modalité
	la classe	la pop.	
- Pas de menace de chômage pour l'enquêté, ou un des membres du foyer	97,7	67,3	2139
- Recours en cas de chômage prolongé : parents	47,7	34,1	1083
- "Pas du tout " inquiet de l'éventualité du chômage	28,9	19,0	602
- Chômage 10 dernières années : non, jamais	80,8	69,2	2199
- Le nombre de chômeurs va : se stabiliser dans un avenir proche	38,2	29,1	923
- "Un peu" inquiet d' l'éventualité du chômage	27,7	19,9	634
- Pour financer le chômage, il faut : diminuer les dépenses	64,3	55,7	1771
- N'a pas été au chômage ces 12 derniers mois	60,0	52,1	1655
- Pas d'inscription à l'ANPE, ces 12 derniers mois	48,6	41,6	1321
- Indicateur de patrimoine : épargne liquide + autres biens	35,2	20,1	923
- Non inquiet de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire	59,9	53,3	1692
- Diplôme d'enseignement général : bac, études supérieures	29,8	24,2	768
- Non inscrit à l'ANPE	51,0	44,6	1418
- Activité professionnelle : à plein temps	57,2	50,9	1616
- Situation de l'enquêté : actif	65,3	59,2	1881
- Enquêté : 30 - 49 ans, bac	15,8	11,8	375
- Non inquiet de l'éventualité d'une guerre	62,8	56,9	1808
- Diplôme d'enseignement général : université, grande école	13,2	9,7	308
- Pour diminuer dépenses de chômage : diminuer durée des versements	28,3	23,3	741
- Enquêté : niveau d'études supérieures	13,8	10,4	330
- Type de ménage : marié, actif, conjoint actif	34,8	29,7	944
- CSP : exploitant agricole	7,1	4,8	151
- Pas de restrictions régulières de budget	36,6	31,7	1007
- Le système des prestations familiales ne doit pas lutter contre la pauvreté	27,5	23,1	734
- Indemnités de chômage : modulées selon les ressources globales du foyer	51,7	46,4	1476
- Age du 1er emploi : après 20 ans	22,0	18,1	574
- Conjoint de l'enquêté : niveau licence ou plus	7,7	5,4	173
- Départ en vacances 12 derniers mois : oui	70,5	65,9	2093
- CSP : cadre, profession intellectuelle supérieure	8,2	5,9	187
- Boucler budget sans prestations familiales : sans problème	14,6	11,5	364
- Non inquiet de l'éventualité d'un accident de travail	58,4	53,7	1707
- Statut de l'enquêté : salarié de l'Etat, des collectivités locales	22,2	18,7	589
- Tous les chômeurs reçoivent des indemnités : oui	24,8	21,2	674
- Revenus permettraient d'élever 1 enfant de + : sans problème	13,0	10,3	326
- CSP : profession libérale, cadre	21,8	18,4	585
- Type de ménage : marié, femme active, conjoint actif	16,2	13,3	421
- Relations avec la famille : assez fréquemment	54,3	50,2	1594
- Les prestations familiales sont : suffisantes	28,2	24,6	782
- Type de ménage : marié, conjoint actif	52,0	47,9	1522
- Préférence pour : un temps libre plus long	21,3	18,1	576

Annexe III (fin)

	Pourcentage de la modalité dans		Effectif de la modalité
	la classe	la pop.	
- Enquêtée : femme active	25,9	22,5	713
- A l'usage de plusieurs voitures	84,7	81,5	2590
- A l'usage d'un lave-vaisselle	39,8	35,9	1142
- Revenu mensuel : 15 000 francs et plus	19,2	16,3	517
- Congés annuels : 7 semaines et plus	9,1	7,1	224
- A l'usage d'un minitel	19,7	16,8	533
- La diffusion de l'informatique est une chose : souhaitable	42,3	38,5	1224
- ANPE efficace pour trouver du travail aux chômeurs	19,1	16,3	519
- Pas de conflits travail - vie personnelle	39,0	35,4	1124
- Non inquiet de l'éventualité d'une agression dans la rue	53,1	49,3	1566
- Père de l'enquêté : niveau licence ou plus	7,0	5,3	169
- Enquêtée : femme active mariée	17,5	14,8	471
- La qualité des services de l'ANPE : s'est améliorée	27,6	24,4	775
- Ne sait pas si ANPE est efficace pour faire bilan des compétences	13,5	11,2	356
- Fait partie d'une association de parents d'élèves	12,6	10,4	330
- Statut d'activité : indépendant	9,1	7,3	231
- Fréquentation régulière d'un lieu de culte	12,1	10,0	318
- Les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie	34,0	30,8	979
- Les dépenses de logement sont : sans gros problèmes	48,7	45,3	1439
- Travail au noir normal pour bénéficiaires du RMI : non	27,4	24,5	779
- Région parisienne	19,3	16,9	535
- Niveau de vie personnel depuis 10 ans : va mieux	33,7	30,7	973
- Efforts collectifs insuffisants pour : les personnes âgées, les retraités	17,9	15,6	495
- Enquêté : bac ou brevet supérieur	15,6	13,5	428
- âge de l'enquêté : 30 - 49 ans	45,8	42,7	1357
- Situation actuelle de l'enquêtée : ménagère, sans profession	24,2	21,7	690
- Très satisfait du cadre de vie quotidien	30,4	27,7	879
- Quand on est au chômage, l'ANPE peut aider	37,2	34,4	1092
- La justice fonctionne : assez bien	32,8	30,1	957
- Efficacité aide aux familles : plus d'équipements collectifs	24,0	21,6	688
- Garantie d'un revenu minimum à tous les chômeurs : non	8,7	7,3	231
- ANPE efficace pour informer sur les métiers	20,8	18,7	594

Annexe IV
"Le chômage va diminuer"
(8% - 240 personnes)
(caractérisation des individus du noyau 1)

	Pourcentage de la modalité dans		Effectif de la modalité
	la classe	la pop.	
- Le nombre de chômeurs : va diminuer	54,8	4,3	135
- Recours en cas de chômage prolongé : autres réponses	37,2	3,4	108
- "Pas du tout" inquiet de l'éventualité du chômage	38,5	19,0	602
- Calcul des indemnités de chômage : selon les années d'activité	23,7	13,1	416
- Age de l'enquêté : 65 ans et plus	11,3	4,5	143
- Enquêtée : femme de 65 ans et plus	9,3	3,9	123
- Invitation amis, relations : jamais	11,3	5,7	181
- Enquêté : provincial, âgé, sans enfant	30,5	21,6	687
- Non inquiet de l'éventualité d'un accident de la route	33,8	24,8	787
- Age de l'enquêté : 60 ans et plus	14,5	8,3	262
- La qualité des services de l'ANPE s'est-elle améliorée : ne sait pas	10,1	5,1	163
- Conditions de travail dans l'Europe de 1992 : vont plutôt s'améliorer	19,8	12,8	406
- Propriétaire du logement	44,1	36,2	1148

Annexe V
"Le recours aux amis"
(4% - 135 personnes)
(caractérisation des individus du noyau 2)

	Pourcentage de la modalité dans		Effectif de la modalité
	la classe	la pop.	
- Recours en cas de chômage prolongé : amis	98,5	4,3	136
- Lieu d'habitation : Paris	14,3	3,4	107
- Enquêté : homme célibataire	26,0	11,2	356
- Type de logement : immeuble (autre que hlm)	39,5	21,6	687
- Fréquente régulièrement un cinéma	32,4	16,5	524
- Statut matrimonial : célibataire	35,6	19,7	627
- Enquêté : homme, 18-19 ans	10,5	2,8	89
- La famille n'est pas le seul endroit où l'on se sent bien	51,0	34,2	1086
- Fait partie d'une association culturelle, de loisirs	27,7	14,8	470
- Logement : 2 pièces d'habitation	17,5	7,5	239
- Pas d'enfant	44,0	29,0	922
- Type de ménage : seul, actif	27,5	15,7	498
- Invitation amis, relations : en moyenne 1 fois par semaine	41,6	27,9	887
- Non inquiet de l'éventualité d'un accident de la route	37,9	24,8	787
- A l'usage d'un minitel	28,1	16,8	533
- Type de ménage : vit seul	43,2	29,8	945
- Ne regarde jamais la télévision	8,8	2,6	83
- Région : Méditerranée	22,7	11,9	379
- Le système des prestations familiales doit lutter contre la pauvreté : non	34,8	23,1	734
- Sexe : masculin	59,2	46,3	1470
- Non inquiet de l'éventualité d'une maladie grave	36,8	24,9	790
- 1 personne vit dans le logement	20,9	12,0	381
- A l'usage de plusieurs postes téléphoniques	41,1	29,1	926
- Quand on est au chômage : l'ANPE est inutile	19,0	10,3	328
- Enquêté : jeune parisien	17,5	9,4	299
- Enquêté : homme seul actif	15,0	8,1	256
- Les conditions de vie dans les 5 ans à venir seront : mieux	47,7	36,5	1159
- "Pas du tout" inquiet de l'éventualité du chômage	28,6	19,0	602
- menace de chômage, mais pas de chômage actuellement	23,8	15,3	484
- Zone d'habitation : ville	45,6	34,5	1096
- Salarié du secteur privé	49,5	38,2	1213
- Dispose d'une résidence secondaire	15,0	8,4	265
- Fréquente régulièrement un équipement sportif	33,9	24,0	763
- Paris et agglomération parisienne	21,7	13,8	437
- Ne touche pas de prestations familiales	66,5	55,7	1769
- Répartition actuelle des allocations familiales : c'est bien ainsi	24,5	16,5	524

COLLECTION des RaPPORTS

Récemment parus :

Approches méthodologiques pour la connaissance des situations locales destinée à l'évaluation du R.M.I., par Isa Aldeghi, Gilles de la Gorce, Nicole Tabard, N° 70, Décembre 1989.

"Conditions de vie et Aspirations des Français", L'image de l'Agence Nationale pour l'Emploi, Phase XI, Automne 1988, par Catherine Duflos, N° 71, Décembre 1989.

"Conditions de vie et Aspirations des Français", Opinions des Français sur les transports, Phase XI, Automne 1988, par Françoise Boscher, N° 72, Décembre 1989.

"Conditions de vie et Aspirations des Français", Attitudes et opinions vis-à-vis de l'Energie, Vague de Printemps 1989, par Françoise Gros, N° 73, Janvier 1990.

Formation continue et développement des PME : l'émergence difficile de politiques locales reposant sur le partenariat, par Lysiane Cartelier et Bernard Simonin, N° 74, Janvier 1990.

"Conditions de vie et Aspirations des Français", L'Opinion Publique face au RMI, rigueur et générosité, par Frédéric Chateau, N° 75, Mars 1990.

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT
142 rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél : (1) 40.77.85.00

CRÉDOC

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie